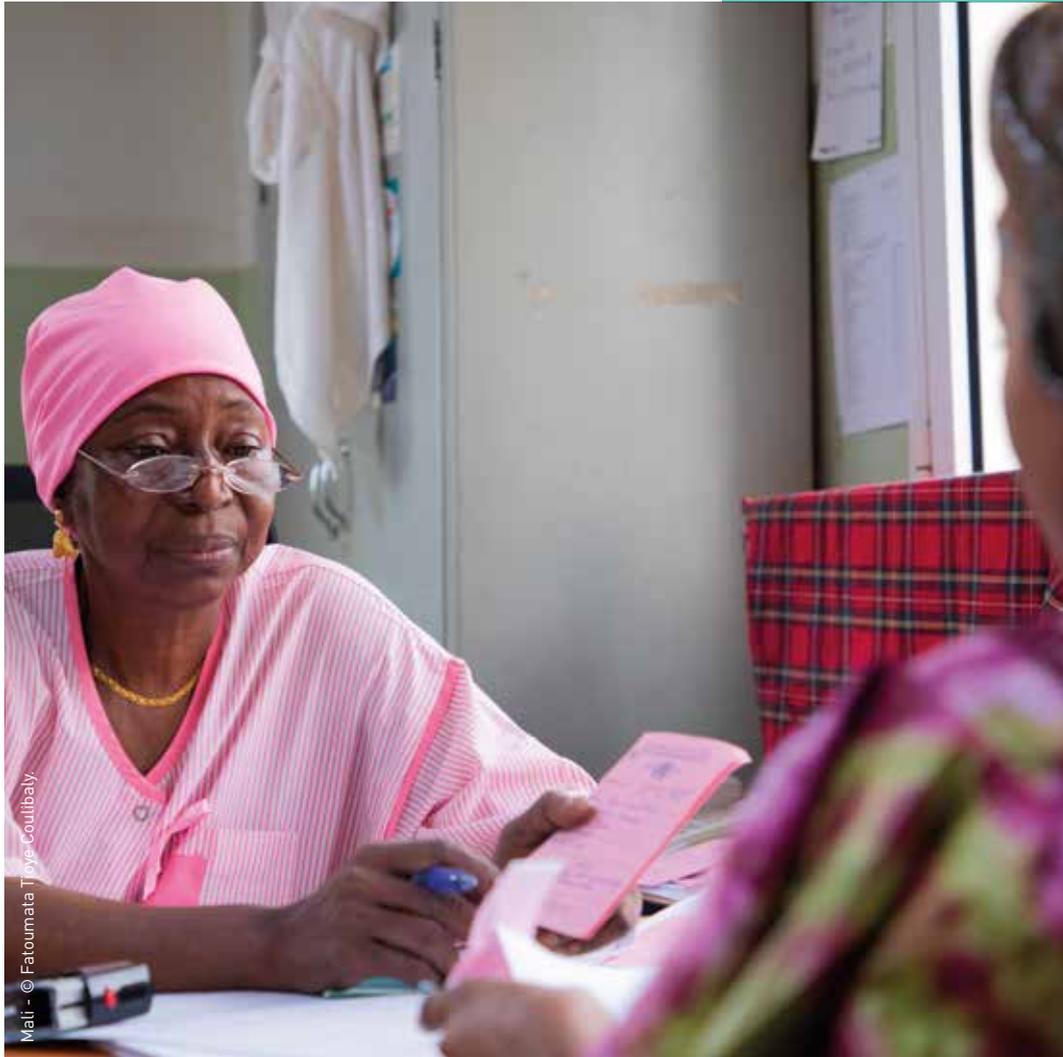


RAPPORT FINANCIER 2021

www.msf.fr



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



SOMMAIRE

Rapport du trésorier	3
États financiers combinés	19
Organisation de MSF	67
et gouvernance	

Charte de MSF

Médecins Sans Frontières est une association privée à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des médecins et des membres des corps de santé et est ouverte aux autres professions utiles à sa mission. Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants :

- a. Les Médecins Sans Frontières apportent leurs secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.
- b. Œuvrant dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.
- c. Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.
- d. Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de leur fournir.



Rapport du trésorier

Le rendu de compte financier de MSF France

Le rendu de compte financier du groupe MSF France fournit une vue consolidée des activités, du résultat, du patrimoine et de la trésorerie de toutes les entités de Médecins Sans Frontières en France. Il est élaboré à partir des états financiers combinés qui s'apparentent, pour les organisations non lucratives, aux comptes consolidés de sociétés d'un même groupe. Les comptes des sections américaine, australienne et japonaise de MSF, qui constituent avec l'association MSF France le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris), ne sont pas intégrés aux états financiers du groupe MSF France ; en revanche, le groupe OCP produit chaque année un budget consolidé de ses activités qui reflète sa contribution au mouvement Médecins Sans Frontières.

Les commissaires aux comptes, Ernst & Young Audit, ont contrôlé et certifié les comptes annuels du groupe MSF France, de l'association Médecins Sans Frontières (ci-après dénommée l'Association), de la Fondation Médecins Sans Frontières (ci-après dénommée la Fondation), d'Epicentre et de MSF Logistique. Les comptes annuels de l'Association et du groupe MSF France sont arrêtés par le trésorier de l'Association. Ils sont disponibles, tout comme les comptes annuels de toutes les entités du groupe MSF, sur notre site internet www.msf.fr et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Les activités de MSF France et leur financement

Vue synthétique des comptes combinés annuels de MSF France

Les produits combinés augmentent de 3,4% et s'établissent à 468,7 M€. Cette augmentation s'explique principalement par une croissance de 13% des financements reçus du mouvement MSF qui représentent 30,1 M€ additionnels, les dons et libéralités des particuliers et entreprises collectés directement par MSF France diminuant de 6,5 M€.

Sur la même période les emplois combinés croissent de 3,2%. Leur évolution est caractérisée par une augmentation importante des dépenses d'opérations de 24,7 M€ en partie compensée par une diminution de 9,6 M€ du coût des activités de MSF Logistique et Epicentre avec les autres centres opérationnels de MSF.

MSF France enregistre ainsi pour la deuxième année consécutive un résultat positif qui s'élève en 2021 à 18,8 M€. L'Association y contribue pour 18,6 M€ quand tous ses satellites sont financièrement à l'équilibre, à l'exception d'Epicentre qui constate en 2021 une insuffisance de résultat de 0,2 M€ financée par l'excédent de 2020. .

L'excédent de ressources de l'année consolide les réserves combinées mobilisables (trésorerie disponible ou actifs cessibles) de MSF France qui s'élèvent au 31 décembre 2021 à 170,5 M€. Elles équivalent à 4,6 mois d'activité (contre 4,3 mois fin 2020), niveau suffisant pour garantir la continuité des secours engagés sur le terrain, faire face aux risques liés aux activités tels que le besoin d'intervenir en urgence ou de pallier une soudaine décroissance des ressources, et financer les investissements.

Les emplois et ressources combinés de l'année 2021

En millions d'euros	2021	2020	Variation		dont ressources issues de la générosité publique (GP) en 2021	
					Collectées	Affectées
Ressources privées issues de la recherche de fonds	357,1	332,8	24,4	7%	351,1	
Ressources institutionnelles	6,5	4,6	2,0	43%		
Autres ressources	102,0	113,2	-11,2	-10%		
Total ressources	465,7	450,5	15,2	3%	351,1	
Reprises de provisions	3,0	3,0	0,0	0%		
TOTAL PRODUITS	468,7	453,5	15,2	3%		
Dépenses de missions sociales	403,8	394,5	9,3	2,4%		298,1
<i>dont dépenses de missions</i>	<i>283,2</i>	<i>258,7</i>	<i>24,5</i>	<i>9%</i>		
Frais de recherche de fonds	16,4	15,1	1,3	8,5%		15,4
Frais du fonctionnement	20,6	17,8	2,8	16%		9,8
Total emplois	440,8	427,3	13,4	3%		323,4
Dotations aux provisions	7,6	3,2	4,4			
TOTAL CHARGES	448,4	430,6	17,9	4%		
Variation des fonds dédiés	-1,4	-0,6				-1,3
Investissements de l'année						2,9
EXCÉDENT / DÉFICIT	18,8	22,4			23,6	
Réserves disponibles	170,5	152,3				
<i>dont ressources de générosité publique non utilisées</i>	<i>72,6</i>	<i>49,0</i>				
Réserves disponibles en mois d'activité	4,6	4,3				

Les ratios d'emploi de fonds sont stables. Ils témoignent de la capacité de MSF France à encadrer les budgets de fonctionnement et à soutenir la recherche de fonds tout en développant ses activités de missions sociales :

- sur 100 euros dépensés, 91,6 euros l'ont été pour les missions sociales, 3,7 euros pour la recherche de fonds en France et 4,7 euros pour le fonctionnement.

Les activités de MSF France et leur financement

Les dépenses de missions sociales s'établissent à 403,8 M€ en progression de 9,3 M€ et fortement affecté par l'évolution des taux de change sur l'exercice. Retraitées des impacts de change annuels, les dépenses de missions sociales progressent en 2021 de 19,1 M€ par rapport à 2020, en croissance de 5%. Elles intègrent le coût des opérations menées en France et à l'étranger, du support opérationnel, de l'information et de la sensibilisation du public, ainsi que les dépenses générées par les activités des satellites et les financements versés à d'autres organismes humanitaires.

Les dépenses d'opérations augmentent significativement de 24,5 M€ et s'élèvent à 283,2 M€ (contre 258,8 M€ en 2020). Elles représentent 64,3 % des

emplois combinés, en progression de près de 4 points par rapport à 2020. Ces 283,2 M€ correspondent pour 267,3 M€ à des opérations de MSF France et pour 15,9 M€ aux dépenses engagées par le groupe pour le compte des autres centres opérationnels de MSF. Ces dernières sont stables et correspondent aux frais salariaux du personnel expatrié sous contrat français facturés aux autres sections. L'Association contribue pour 80% au total des dépenses d'opérations, MSF Logistique pour 18% et Epicentre pour 1% et la Fondation pour un petit 1%. Les dépenses des missions de l'Association sont détaillées dans un paragraphe spécifique du présent document.

Les frais de recherche de fonds, progressent de 8,5%. Cela représente 1,3 M€ supplémentaire investis sur l'année pour acquérir de nouveaux donateurs, consolider les dons réguliers au travers d'opérations de collecte de rue, développer les partenariats avec les entreprises, s'ouvrir à de nouveaux canaux de collecte et poursuivre la digitalisation des campagnes d'appel aux dons, tout en privilégiant une communication multicanale avec les donateurs.

Les coûts de fonctionnement intègrent en 2021 les dépenses relatives aux activités de fonctionnement de WaCA (West & Central Africa), la nouvelle unité opérationnelle de MSF basée en Côte d'Ivoire. Ces activités totalisent 2 M€. Le fonction-

nement du groupe, hors WaCA, représente 18,6 M€ contre 17,8 M€ en 2020 et une proportion stable des emplois de l'année (4,2 % en 2021 et en 2020). Ils regroupent très majoritairement les coûts d'administration générale des entités du groupe ainsi que la contribution de MSF France au fonctionnement du Bureau International du mouvement MSF.

Le financement des activités du groupe MSF France

MSF France est financé très majoritairement par les **fonds privés** que collectent la Fondation et l'Association, directement ou par l'intermédiaire des autres sections du mouvement MSF. Ceux-ci sont complétés par les **fonds institutionnels**, le **produit des activités des satellites** (ventes de MSF Logistique et prestations d'Épicentre à d'autres sections du mouvement ou d'autres organisations humanitaires) et les autres ressources (produits de refacturations entre sections MSF, les produits financiers des placements, les gains de change et les autres produits exceptionnels).

Les ressources issues de la recherche de fonds sont à 98% d'origine privée. Les ressources privées sont en croissance de 7% sur l'année, ce qui représente 24,4 M€ de plus qu'en 2020. Cette évolution s'explique par 30,9 M€ de dons supplémentaires collectés par les autres sections de MSF et reversés à MSF France et une diminution de 6,5 M€ des collectes directes du groupe. Les contributions du Mouvement MSF totalisent 267,9 M€ (soit 75% du total des ressources privées issues de la recherche de fonds du groupe). Leur augmentation est imputable principalement à la section américaine. Le financement octroyé par MSF USA est de 188,3 M€ en 2021, en croissance de 22% (+34,3 M€). La collecte directe de MSF France, en France et aux Emirats Arabes Unis, s'élève à 89,3 M€ (soit 25% du total des ressources privées).

Les ressources institutionnelles s'établissent à 6,5 M€. La décision prise en 2016 par le mouvement MSF de suspendre l'acceptation de fonds publics émanant de l'Union Européenne ou de ses Etats membres s'est appliquée en 2021 comme en 2020. Elle explique la part limitée des subventions et autres concours publics dans le total des ressources de MSF France.

Au sein des autres ressources, les revenus issus des activités des satellites liées aux missions sociales diminuent de 6,1 M€ par rapport à l'année

2020. Ils s'élèvent à 90,1 M€ qui correspondent à un niveau de revenus plus standard que celui de l'année 2020 marquée par l'exceptionnelle activité de MSF Logistique pour approvisionner les autres centres opérationnels de MSF et d'autres organisations humanitaires en équipements de protection (masques, blouses, lunettes de protection...) et en matériels d'oxygénothérapie (concentrateurs, bouteilles...) en lien avec la Covid-19.

Les autres ressources de l'exercice représentent 11,9 M€, soit 5,1 M€ de moins qu'en 2020 essentiellement imputables aux produits financiers et gains de change inférieurs de 3,5 M€ à ceux de 2020. Les autres produits d'exploitation facturés aux sections MSF pour 3,2 M€ et les produits de refacturation des coûts engagés par l'Association MSF au titre du fonctionnement des autres sections MSF pour 3,1 M€ sont stables sur l'exercice.

Focus sur les opérations de l'Association

Les dépenses des opérations menées par l'Association, totalisent 263,3 M€ ce qui représente un volume financier additionnel de 23 M€ par rapport à l'année 2020, dont 14 M€ dépensés dans trois pays (Madagascar, Niger et Yémen).

Géographiquement, la région MENA «Moyen Orient et Afrique du Nord» - qui regroupe l'Iran, l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Libye, la Palestine, la Syrie et le Yémen - représentent une part stable de 28% des dépenses de projets avec un total de 70 M€. Dans les mêmes proportions les interventions en République Démocratique du Congo (15 M€), en République centrafricaine (19 M€), au Soudan du Sud (13 M€), et au Nigéria (15 M€) totalisent 25% des coûts de projets et coordination. Ces différents contextes mobilisent ensemble 53% des dépenses opérationnelles, 48% du personnel international et 54% du personnel national déployés sur les missions.

Les dépenses d'opérations menées par l'Association comprennent le coût des missions terrain, des coordinations, des supports régionaux, ainsi que le coût des études d'Épicentre. Les projets et coordinations (urgences et activités planifiées réunies) totalisent 253,6 M€ dont 47,9 M€ dans les coordinations. En 2021, la part des dépenses des coordinations, bases arrière et autres supports continue de

diminuer pour représenter 18% du total, soit une diminution de d'un point par rapport à 2020.

Cette année encore, les interventions spécifiques et les mesures de protection des patients et du personnel liées à la pandémie de Covid-19 mobilisent 20,8M€, un montant sensiblement identique aux 23,2 M€ dépensés en 2020. Les volumes financiers les plus importants consacrés au Covid concernent le Yémen (5 M€), le Pérou (2,9 M€) l'Irak (2,1 M€), l'Afghanistan (1,9 M€), le Malawi (1,8 M€) et la France (1,6 M€). Ces 6 pays concentrent les trois quarts des opérations 2021 liées au Covid.

Sur les terrains, les équipes ont mené 108 projets déployés dans 36 pays, dont trois dans lesquels l'Association n'intervenait pas en 2020 (Pérou, Brésil et Madagascar). Douze nouveaux projets de prise en charge de la Covid 19 ont été ouverts et neuf ont été fermés, maintenant au total 24 projets Covid en 2021 contre 21 en 2020. Par ailleurs, le nombre des projets hors Covid et hors urgence augmente. Cette évolution traduit la dynamique opérationnelle de l'année caractérisée par :

- l'intégration aux activités régulières de huit interventions d'urgence de 2020 (Herat en Afghanistan, la région nord au Burkina Faso, la réponse à l'explosion du port de Beyrouth au Liban, le projet d'Idlib en Syrie, et les missions à Aden, Amran et Haydan au Yémen),
- l'ouverture de sept nouveaux projets (le partenariat avec AMA en Afghanistan et White Camomille en Arménie, les opérations dans la boucle du Mouhoun au Burkina Faso, le projet de Binza en RDC, de Cité Soleil à Haïti, de West Coast en Libye, l'ouverture d'un projet de prise en charge de la tuberculose à Manille aux Philippines).
- les fermetures de projets décidées en 2020 (Dasht-e-Barchi en Afghanistan, la vaccination Ebola en RDC, les projets de Qayyarah en Irak, d'Irbid en Jordanie, de Nafusa en Libye, de Port-Harcourt au Nigeria and de Tondo aux Philippines).

Le volume financier des urgences de 2021 s'établit à 42,3 M€, soit un niveau élevé même si légèrement en deçà des 46 M€ de 2020. Les missions déployées pour répondre à des catastrophes médicales représentent 80 % de ce total soit 33,2M€, dont une majorité pour les interventions Covid qui concentrent 18,2 M€. La réponse aux situations

de malnutrition constitue l'autre mobilisation importante des budgets d'urgences de l'année. Cela représente un total de 12,7 M€ engagés au titre des projets ouverts à Madagascar (4,4 M€), au Niger (4,3 M€), et au Nigeria (3,3 M€). Enfin les urgences en réponse aux épidémies de rougeole totalisent 1,5 M€ dont 0,9 M€ pour l'intervention en République Démocratique du Congo.

En termes de contextes d'intervention, les projets déployés en réponse à des conflits armés ou dans des contextes instables post conflits, totalisent la majorité des dépenses de projets (59% avec 121 M€ dépensés en 2021, en croissance de 25 M€ par rapport à 2020). Les autres projets, avec 85 M€ dépensés sur l'année, totalisent 41% des dépenses de projets. Ils sont centrés sur la prise en charge d'épidémies (malnutrition, rougeole, méningite, choléra) de maladies spécifiques (telles que le VIH, la tuberculose l'hépatite C etc.) ou de soins spécialisés (chirurgie plastique et reconstructrice, prise en charge materno- infantile, santé mentale, oncologie).

Les versements à d'autres organisations qui participent au dispositif opérationnel de MSF s'ajoutent au coût des missions directement mises en œuvre par l'Association. Ils s'élèvent en 2021 à 2 M€ contre 2,4 M€ en 2020.

La situation de trésorerie du groupe MSF France

La trésorerie du groupe MSF France en fin d'exercice s'établit à 93,2 M€. Ce sont deux millions de plus qu'en 2020 qui seront prochainement augmentés par l'encaissement des 30,1M€ de contributions du Mouvement MSF constatées en créances à l'actif du bilan combiné au 31 décembre 2021.

Les disponibilités sont placées sur des produits très peu risqués, tels que des livrets d'épargne et des comptes en devises rémunérés. La rémunération annuelle de la trésorerie est en moyenne de 0,4%. L'absence de performance s'explique par le bas niveau des taux et l'inexistence de placements qui offriraient de meilleurs rendements tout en maintenant au plus bas les risques pris sur les fonds confiés par les donateurs.

Au 31 décembre 2021, 67% des avoirs bancaires (hors soldes de trésorerie locale des missions)

sont détenus par deux banques. Ils sont libellés en euro (41%), en USD (33%), en JPY (22%) et en AUD (5%). Sur les terrains d'intervention, MSF opère avec plusieurs banques internationales ou locales, la politique de prudence consistant à limiter le volume des dépôts bancaires aux besoins opérationnels mensuels.

MSF France est exposé aux fluctuations des cours de change, dans la mesure où la majorité de ses ressources et près de la moitié des dépenses d'opérations sont libellées en devises étrangères. Si les devises utilisées pour les opérations dépendent des lieux d'intervention, les ressources encaissées en devises en 2021 proviennent à 68% des Etats-Unis (162,5 M US\$), à 18% du Japon (avec 4 634 M Yen japonais) et à 14% de l'Australie (avec 42,9 M AU\$). Le yen japonais est partiellement utilisé pour couvrir les achats de MSF Logistique dans cette devise ; de même, les dollars américains reçus par MSF France sont en grande partie utilisés pour approvisionner les missions en dollars. Afin de réduire l'impact des fluctuations de devises sur la prévision de trésorerie et de sécuriser sa capacité à financer ses engagements opérationnels et ses investissements, l'association MSF met en place des couvertures de change visant à sécuriser le plan de trésorerie annuel.

Les perspectives et enjeux

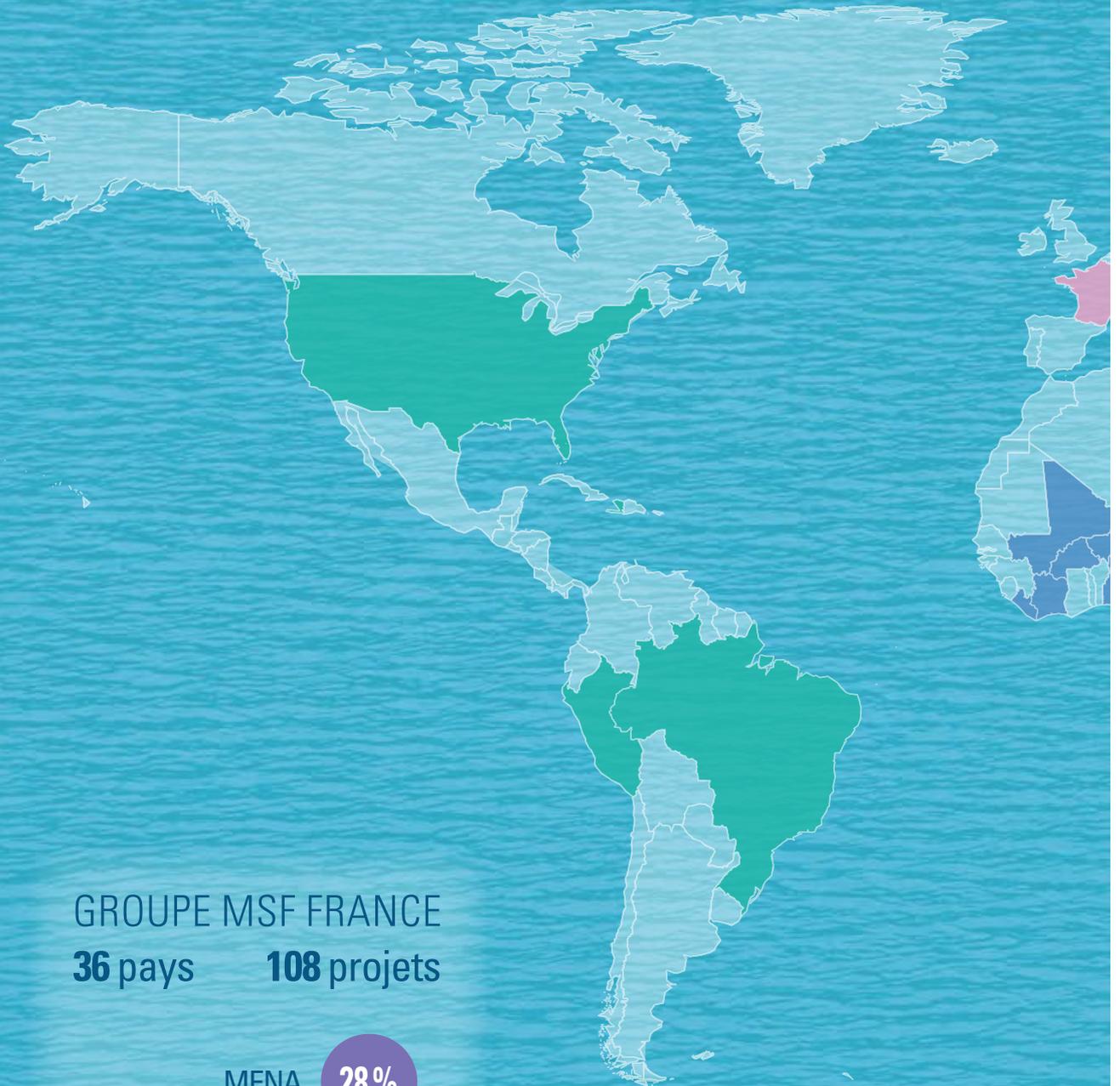
MSF France est l'un des acteurs du mouvement MSF qui rassemble à travers le monde et autour d'une même Charte, toutes les associations MSF et leurs satellites. La cohérence du mouvement est assurée par des politiques et des accords internes, définis en commun et coordonnés par le Bureau International de Genève. L'un de ces accords, le Resource Sharing Agreement (RSA) ou accord de partage des ressources, définit le cadre financier quadriennal du Mouvement MSF dans l'objectif d'assurer la continuité et le développement des

missions de tous les centres opérationnels, dont celui de MSF France.

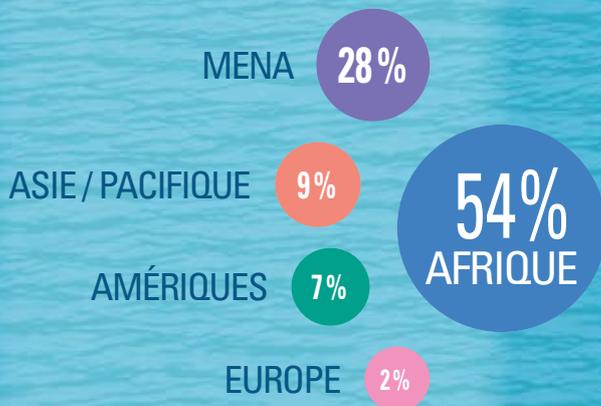
L'accord RSA4 entré en vigueur en 2020 a été aménagé à l'automne 2021 pour rediriger vers MSF Espagne une part plus importante de financement, en lien avec ses capacités de déploiement opérationnel. Il en résulte pour MSF France une part de 21,45% des ressources du Mouvement pour 2022, légèrement inférieure aux 21,7% de 2021. Sur la base du RSA4 ainsi amendé, le budget 2022 de l'Association MSF prévoyait un résultat à l'équilibre. Le cadre de ce budget se caractérisait par une croissance de 4% des dépenses d'opérations (272 M€) et un recul de 4% des ressources par rapport à 2021. A la date de la publication de ce rapport, les interventions en réponse aux situations de malnutrition aigüe et aux épidémies de rougeole mobilisent des moyens financiers d'ampleur supérieurs au budget initialement alloué aux urgences. Les dépenses opérationnelles ainsi projetées pour 2022 excéderont le budget. Elles devraient être financées cette année par des collectes elles aussi supérieures aux plans initiaux.

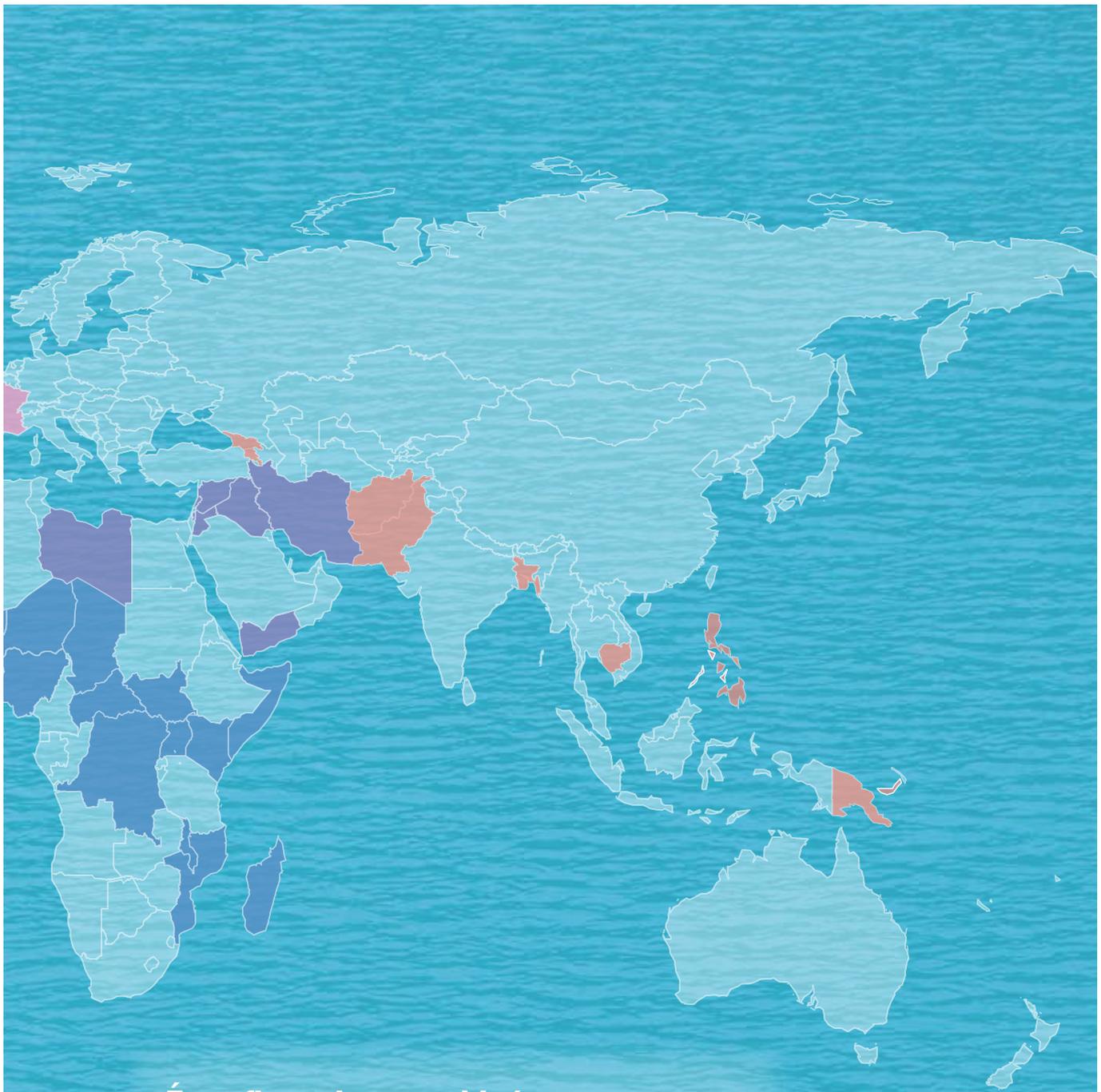
Pour le futur, le pilotage financier de MSF France reste un enjeu important pour anticiper et expliciter les besoins. Le contexte inflationniste conduit au renchérissement du coût des missions. Les besoins de secours immenses remontés par les équipes de terrain requièrent des moyens financiers considérables. Ces moyens sont généreusement et solidairement apportés par des millions de donateurs à travers le monde, qui soutiennent les actions de MSF et préservent son indépendance d'agir. Je les remercie chaleureusement au nom de toutes les équipes de Médecins Sans Frontières, de leur indéfectible engagement à nos côtés.

Rémi Grenier
Trésorier de Médecins Sans Frontières France
Membre du Conseil d'Administration



GROUPE MSF FRANCE
36 pays **108** projets





États financiers combinés au 31 décembre 2021

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés _____	11
Bilan et compte de résultat combinés _____	16
Annexe des comptes combinés _____	19
Indicateurs de gestion pluriannuels _____	56

Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

ERNST & YOUNG Audit





Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe aux comptes combinés :

- ▶ la note « Modification de la présentation des écarts de change » décrivant le changement de présentation des écarts de change à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- ▶ la note « Application du nouveau règlement ANC n° 2020-01 » liée à l'application du règlement ANC n° 2020-01 relatif aux comptes combinés à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes « 9. Principes, règles et méthode du CROD » et « 10. Compte d'emploi des ressources » de l'annexe aux comptes combinés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport financier du trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense,

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Joël Fusil

Bilan combiné au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	ACTIF				En milliers d'euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2021	Net 2020		2021	2020
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	13 233	10 358	2 875	3 223	Fonds propres sans droits de reprise	869	869
Immobilisations en cours	1 248	0	1 248	305	Fonds de générosité du public	48 995	36 852
Immobilisations incorporelles	14 481	10 358	4 123	3 529	Réserve d'investissement collectée auprès du public affectée et non utilisée	29 661	27 270
Terrains	50 053	0	50 053	50 053	Réserve d'investissement	3 834	3 425
Constructions	47 899	6 760	41 139	37 387	Fonds de réserves	103 280	95 512
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 766	14 505	21 260	20 008	Réserves	185 771	163 059
Immobilisations en cours	321	0	321	7 477	Report à nouveau	0	358
Immobilisations corporelles	134 039	21 265	112 774	114 925	Excédent ou déficit de l'exercice	18 830	22 355
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 321	102	3 219	3 108	Situation nette	205 470	186 640
Autre	1 162	0	1 162	1 056	Subventions d'investissement	1 229	1 292
Immobilisations financières	1 162	0	1 162	1 056	TOTAL FONDS PROPRES	206 699	187 931
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	153 003	31 725	121 278	122 617	Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 196	5 234
Stocks et en-cours	29 528	1 511	28 017	28 105	Fonds dédiés	2 693	1 258
Créances sur entités du mouvement MSF	17 142	0	17 142	19 437	TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	7 889	6 492
Clients et comptes rattachés	2 247	26	2 221	1 583	Provisions pour risques	3 762	2 152
Créances clients, usagers et comptes rattachés	19 389	26	19 362	21 020	Provisions pour charges	4 123	515
Créances reçues par legs ou donations	2 593	0	2 593	2 725	TOTAL PROVISIONS	7 885	2 667
Financement à recevoir	20 043	0	20 043	12 117	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 898	29 661
Legs à recevoir	2	0	2	2	Emprunts et dettes financières diverses	19 923	18 225
Avances versées sur commandes	918	0	918	2 139	Dettes sur entités du mouvement MSF	10 333	10 431
Autres créances	2 015	3	2 012	1 874	Dettes fournisseurs	24 639	20 050
Grant à recevoir	65 579	0	65 579	35 472	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 972	30 481
Créances autres	88 556	3	88 554	51 604	Dettes des legs ou donations	587	598
Créances	110 538	29	110 509	75 349	Dettes fiscales et sociales	27 010	24 342
Valeurs mobilières de placement	4 279	0	4 279	3 981	Autres dettes	144	928
Disponibilités	89 300	0	89 300	87 371	Financements perçus d'avance	57	52
Charges constatées d'avance	6 412	0	6 412	4 943	Avances et acomptes reçus sur commandes	8 629	8 914
TOTAL ACTIF CIRCULANT	240 057	1 540	238 517	199 749	Grant à reverser	1 602	2 546
Écarts de conversion Actif	380	0	380	656	Autres dettes	10 431	12 440
TOTAL ACTIF	393 441	33 265	360 175	323 021	Produits constatés d'avance	16 058	7 694
					TOTAL DETTES	136 879	123 441
					Écarts de conversion Passif	824	2 490
					TOTAL PASSIF	360 175	323 021

Compte de résultat en liste au 31 décembre 2021

En milliers d'euros

	2021	2020
I - PRODUITS EXPLOITATION		
Cotisations	14	22
Ventes de biens et services	77 515	83 694
Ventes de biens	54 106	58 914
Ventes de prestations de service	23 409	24 780
<i>dont parrainage</i>		
Produits de tiers financeurs	363 442	336 639
Concours publics et subventions d'exploitation	6 541	4 571
Ressources liées à la générosité du public	350 087	324 074
<i>Dons manuels</i>	<i>277 243</i>	<i>241 045</i>
<i>Mécénats</i>	<i>67 776</i>	<i>73 565</i>
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	<i>5 069</i>	<i>9 464</i>
Contributions financières	6 813	7 995
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 436	3 590
Utilisations des fonds dédiés	529	331
Autres produits	21 221	22 392
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	TOTAL 1 466 157	446 669
II - CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	77 264	80 386
Variation de stocks	685	-6 784
Autres achats et charges externes	158 919	151 663
Aides financières	4 499	7 867
Impôts, taxes et versements assimilés	6 891	5 967
Salaires et traitements (France)	68 971	62 347
Charges sociales (France)	25 090	22 875
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	91 299	86 217
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 264	4 380
Dotations aux provisions	7 615	3 184
Reports en fonds dédiés	1 964	905
Autres charges	1 057	1 859
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	TOTAL 2 448 519	420 866
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	17 638	25 802
III - PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	31	90
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	2	10
Différences positives de change	1 965	5 476
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	TOTAL 3 1 998	5 576
IV - CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10	2
Intérêts et charges assimilées	308	376
Différences négatives de change	1 101	9 601
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	TOTAL 4 1 419	9 979
2. RESULTAT FINANCIER (3 - 4)	579	-4 403
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 - 2 + 3 - 4)	18 217	21 399
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	724	1 429
Sur opérations en capital	63	63
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	265	80
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	TOTAL 5 1 051	1 572
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	408	581
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	TOTAL 6 408	581
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (5 - 6)	644	991
Impôts sur les bénéfices	TOTAL 8 31	35
TOTAL DES PRODUITS (1 + 3 + 5)	469 207	453 817
TOTAL DES CHARGES (2 + 4 + 6 + 8)	450 376	431 462
EXCEDENT OU DEFICIT	18 830	22 355
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	1 784	975
Prestations en nature	78	1 536
Bénévolat	0	0
TOTAL	1 862	2 511
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	1 784	975
Mises à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	78	1 536
TOTAL	1 862	2 511



Annexes des comptes combinés 2021 (en milliers d'euros)

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Impact du Covid 19 sur nos activités

En 2021, l'Association MSF a collecté 15 946 milliers d'euros de fonds dédiés aux missions et activités COVID de Médecins Sans Frontières, portées par l'Association et toutes les sections du Mouvement MSF qui ont déployé de nouvelles opérations et adapté leurs activités de terrain et de support pour prendre en charge l'épidémie de COVID. Elle a consommé l'intégralité de ces financements sur l'exercice, en constatant 21 120 milliers d'euros de dépenses pour lutter contre cette pandémie.

1.2 Application du nouveau règlement ANC n°2020-01

Le groupe MSF-France applique à compter du 01 janvier 2021 le règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés sans que cela n'ait d'impact sur les calculs et présentations des données chiffrées.

1.3 Modification de la présentation des écarts de change

A compter du 01 janvier 2021, l'Association MSF, pour faciliter la lecture de ses comptes, présente les écarts de change nettés entre gains et pertes par devise.

1.4 Mise en service du Centre Jacques Pinel

La construction du Centre Jacques Pinel (CJP), nouvel espace de formation de MSF à Mérignac, s'est achevée en 2021. L'exploitation du site a commencé en septembre de la même année avec l'organisation des premières formations. La mise en service effective sur le dernier trimestre 2021 des immobilisations du CJP d'un montant de 5.6 millions d'euros a généré une charge de dotation aux amortissements de 95 milliers d'euros dans les comptes annuels de la Fondation MSF.

2. Description de l'objet social

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées.

Celles-ci sont détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi L'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les

situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

Sa mission sociale d'assistance médicale aux populations les plus vulnérables se concrétise par :

- Les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées à Dubai, New York, Tokyo, Sydney, Dakar, Nairobi et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.

Les soutiens financiers à d'autres organismes concourent au déploiement opérationnel de MSF sur les terrains.

La mission sociale d'information et de sensibilisation du public de l'Association MSF correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités opérationnelles de MSF et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public. La mission de recherche et développement dans le domaine médical prend la forme d'une contribution financière à plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDI).

La Fondation MSF ancre son action dans le changement de pratiques à grande échelle. Pour atteindre cet objectif, ses projets se concentrent sur trois domaines principaux :

- Innovation technologique : elle développe des solutions aux problèmes de terrain basée sur des innovations technologiques,
- Recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, elle soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel

transformatif,

- La connaissance humanitaire : au sein de La Fondation, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques.

Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de **l'Association Epicentre** viennent en appui des projets opérationnels de MSF.

Enfin, la **SCI MSF** propriétaire du siège parisien de MSF France hébergent les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

3. Principes, règles et méthodes comptables combinées

3.1 Définition et périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100% de leur activité, dans la combinaison des comptes au 31 décembre 2021 et constituent le « groupe MSF-France » :

- Médecins Sans Frontières (Association RUP*) - entité combinante
- Médecins Sans Frontières Logistique (Association)
- Epicentre (Association)
- Fondation Médecins Sans Frontières (Fondation RUP*)
- SCI Médecins Sans Frontières (Société Civile Immobilière)

* Reconnue d'Utilité Publique

Entités combinées avec l'Association MSF	STATUT JURIDIQUE	ACTIVITES
MSF Logistique	Association	Achats, conditionnement, stockage et affrètement des médicaments et du matériel, médical ou non médical, destinés aux missions
Epicentre	Association	Recherche épidémiologique, études médicales, support informatique, et formation du personnel médical
Fondation MSF	Fondation	Apport de solutions innovantes aux problématiques rencontrées sur les terrains Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires en France et à l'étranger. Propriétaire du siège de MSF Logistique et du centre de formation logistique de l'association MSF à Mérignac
SCI MSF	SCI	Propriétaire siège parisien avenue Jean Jaurès 75019

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Ainsi, l'Association Médecins Sans Frontières combine les entités qui concourent à ses missions par la mise en œuvre d'activités spécialisées et complémentaires. Les conseils d'administration des entités du groupe sont statutairement composés d'administrateurs de l'Association MSF.

Le groupe MSF-France a développé un partenariat privilégié avec certaines sections non opérationnelles du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national, présentent des comptes annuels indépendants, et ne font pas partie du périmètre de combinaison, leurs conseils d'administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association Médecins Sans Frontières.

3.2 Principes généraux de combinaison

Les bilan et compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes associations, fondation et sociétés comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans incidence sur le résultat combiné. Les profits et pertes internes, et les éventuelles provisions constatées sur des opérations internes sont également éliminés. Ces éliminations ont une incidence sur le résultat combiné.

3.3 Méthodes comptables retenues

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- le règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droits privé à but non lucratif,
- le règlement N°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07,
- le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, dont la section VI traite plus spécifiquement de la combinaison.

Les comptes sont établis en euros, ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année de clôture. Les principales méthodes utilisées, comprenant les retraitements de combinaison, sont les suivantes :

4. Règles et méthodes comptables du bilan

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires, hors coûts de formation). Elles sont généralement amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode linéaire.

4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC N° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Terrains	Non amortis
Structure	10 - 60
Façade	15 - 50
Constructions	20
Agencements/Aménagements	5 - 30
Honoraires sur travaux	40
Installations générales	10 - 30
Équipements techniques	10 - 30
Matériel de bureau et informatique	2 - 15
Matériel de transport	10
Mobilier	5 - 25

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions.

4.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, lorsque

celle-ci est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.4 Legs et donations destinés à être cédés

L'Association MSF et la Fondation MSF sont habilitées à recevoir des libéralités.

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres,
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- Des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès,
- Des dettes grevant le bien transféré y compris des frais de notaires afférents,
- De toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du

legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, qui surviennent après la date d'acceptation sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision des Conseils d'Administration de l'Association MSF et de la Fondation MSF, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné, entraîne la comptabilisation en résultat d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

4.5 Stocks et en-cours

Les stocks concernent principalement les stocks de médicaments, livres et matériels médical, logistique et informatique.

Stocks de matières et autres approvisionnements

Ils sont valorisés pour leur coût d'acquisition correspondant au prix d'achat et selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». Une dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

Stocks de marchandises

Ils concernent les marchandises entreposées par MSF Logistique et destinées à être soit utilisées sur les terrains d'intervention du groupe MSF-France, soit vendues aux missions menées par d'autres sections du mouvement MSF ou à d'autres ONG. Ils se composent de stocks de marchandises médicales et logistiques ainsi que de véhicules tout terrain. Ils sont évalués selon la méthode du

« prix de revient moyen pondéré » constitué du prix des marchandises et des frais accessoires d'achats.

Les règles de dépréciation des stocks sont les suivantes par catégorie de stock :

- Les articles en stock ayant une date de péremption sont dépréciés au regard de leur rotation et du temps restant à courir avant leur obsolescence,
- Les articles n'ayant pas eu de mouvement en stock au cours des trois dernières années à la date de clôture annuelle sont dépréciés par tranche en fonction de l'antériorité de la rotation de stock,
- Les articles enregistrés dans le dépôt « destruction » sont dépréciés à 100%.

4.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement.

Elles sont enregistrées sous deux rubriques :

- Les créances sur entités du mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du mouvement MSF,
- Les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrain.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrées sous ces mêmes deux rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

4.7 Créances autres

Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produits dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des en-

caissements des fonds. En contrepartie, le compte « Subvention à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, chaque entité du groupe MSF-France comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières fixées par les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, une entité du groupe MSF-France présente au bailleur des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition sine qua non. En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements ne sont enregistrés en produits qu'une fois la condition levée.

Les grants à recevoir

Sont enregistrées dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales, à recevoir des sections collectrices du mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel international du mouvement MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

4.8 Valeurs mobilières de placements

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières

de placement s'effectuent selon la méthode « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice MSF Association et la Fondation MSF vendent et rachètent immédiatement leurs placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

4.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses.

Les dons reçus en chèques jusqu'à fin janvier de l'année suivante, et datés de l'exercice de clôture, sont rattachés aux produits de l'exercice clos et inscrits en dons à l'encaissement à la clôture de l'exercice.

4.10 Fonds propres

Ils comprennent :

Les fonds propres sans droits de reprises

Ce poste comprend les fonds statutaires de l'Association MSF, la dotation initiale de la Fondation MSF et la dotation statutaire de la Fondation.

Les réserves

Le fond de générosité publique

Ce poste correspond à la part des fonds propres du groupe MSF-France provenant des ressources de générosité du public non encore utilisées et non affectées.

La réserve d'investissement issue de la générosité du public

Ce poste présente la part des fonds propres du groupe MSF-France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées, destinées au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour l'acquisition du siège de l'Association MSF. A la fin de chaque exercice, il matérialise le solde de l'emprunt à rembourser par des fonds issus de la générosité du public.

Chaque année, par affectation des réserves du groupe, telle que décidée par l'Assemblée Générale, il est diminué de l'annuité d'emprunt remboursée sur l'exercice.

Les réserves d'investissement

Elles correspondent aux fonds privés reçus des donateurs et des sections américaine, suisse et espagnole de Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique en 2003-2004 et 2011-2014. Elles ont donc comme contrepartie des immobilisations corporelles. Elles sont mouvementées par affectation du résultat en fin d'exercice à hauteur des dotations aux amortissements calculées sur la quote-part des actifs financés.

Le fonds de réserves

Le Fond de réserves représentent la part des fonds propres du groupe MSF-France non affectée en fonds de générosité publique ou en réserves d'investissement.

Les subventions d'investissement

Elles concernent les subventions attribuées à la Fondation MSF par des organismes publics qui ont financé l'agrandissement du site de Mérignac. Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif du bilan dès notification de la décision d'attribution à la Fondation et en fonction de leur affectation aux biens.

Une reprise des subventions au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens acquis ou créés au moyen de la subvention, pour un montant proportionnel aux dotations aux amortissements des immobilisations ainsi financées.

4.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Report en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par le groupe MSF-France de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec

comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

4.12 Provisions pour risques et charges

Le groupe MSF-France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si les entités du groupe MSF-France ont une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources sans contrepartie future attendue.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des réclamations formalisées et de leurs probabilités de réalisation.

5. Règles et méthodes comptables du compte de résultat

5.1 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat adopté par le groupe MSF-France est conforme au règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par le groupe MSF-France.

5.2 Dépenses pour les missions

Les dépenses engagées par les missions de l'Association MSF sont comptabilisées sur les terrains d'intervention ou depuis le siège pour le compte des missions selon des modalités différentes : la date comptable des dépenses enregistrées depuis le siège coïncide avec la date de livraison du bien ou la date de la réalisation effective de la prestation de service quand les dépenses effectuées par les missions (achats de matériels, salaires des employés nationaux, transports locaux...) peuvent être comptabilisées à la date de leur paiement dans un outil de comptabilité de caisse.

5.3 Résultat financier

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées aux points 4.8 « Valeurs mobilières de placement ».

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en exploitation lorsqu'il est généré par :

- La réévaluation au cours de clôture des dettes et créances en devises étrangères,
- Les dotations et reprises des provisions pour pertes de change latentes (sur les dettes et créances en devises à la clôture),
- Le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en financier lorsqu'il est généré par :

- La réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères,
- Les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

6. Règles et méthodes du hors bilan

6.1 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant au groupe MSF-France un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet

des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied respectivement du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature au groupe MSF-France correspondent à :

- Des médicaments et équipements médicaux,
- Des équipements logistiques,
- Du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, le groupe MSF-France n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent en fin d'exercice un état récapitulatif de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes (voir 8.5).

6.2 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels combinés. Leur montant est indiqué dans la note 7.5.

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits de chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite. Il est effectué par chaque entités du groupe MSF-France qui retient pour le calcul de la provision ses propres critères de taux moyen d'augmentation de salaire, d'actualisation, de charges sociales et de rotation du personnel.

L'âge de départ à la retraite pris pour hypothèse est de 62 ans pour toutes les entités.

6.3 Libéralités

Les biens meubles ou immeubles reçus par legs, donations ou assurances-vie sont inscrits en « Engagements reçus » pour leur valeur estimée nette des charges pouvant les grever, lorsque les actifs et passifs connus à la clôture n'ont pas encore été acceptés par le Conseil d'Administration.

6.4 Régime fiscal

Les entités combinées ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux à l'exception de l'Association MSF pour ses activités lucratives accessoires sectorisées depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les entités non soumises aux impôts commerciaux ainsi que l'Association MSF pour ses activités non lucratives, sont cependant redevables de l'impôt à taux réduit sur les revenus de capitaux mobiliers, à l'exception de la Fondation MSF.

7. Détail du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2021

7.1 Détail de l'actif immobilisé

Voir également règles et méthodes : 4.1 & 4.2

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	Cumul en fin d'exercice	Montant net en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	12 792	108	0	333	13 233	9 569	789	0	0	10 358	2 875
Immobilisations en cours	305	1 343	67	-333	1 248	0	0	0	0	0	1 248
Immobilisations incorporelles	13 097	1 451	67	0	14 481	9 569	789	0	0	10 358	4 123
Terrains	50 053	0	0	0	50 053	0	0	0	0	0	50 053
Constructions	42 955	50	0	4 893	47 899	5 569	1 191	0	0	6 760	41 139
Installations techniques, matériel et outillages industriels	32 287	443	56	3 092	35 766	12 279	2 281	55	0	14 505	21 260
Immobilisation en cours	7 477	857	28	-7 985	321	0	0	0	0	0	321
Immobilisations corporelles	132 773	1 351	84	0	134 039	17 848	3 472	55	0	21 265	112 774
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 227	1 067	973	0	3 321	119	0	18	0	102	3 219
Dépôts divers et Garanties cautions terrains	1 056	523	417	0	1 162	0	0	0	0	0	1 162
Immobilisations financières	1 056	523	417	0	1 162	0	0	0	0	0	1 162
TOTAL	150 153	4 392	1 541	0	153 003	27 536	4 262	72	0	31 725	121 278

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis ou / et produits, de licences et de films. Au 31 décembre 2021 la valeur nette comptable des films immobilisés est nulle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epi-centre	Fondation MSF	SCI MSF	Total net
Terrains	0	0	0	3 349	46 704	50 053
Constructions	109	0	0	9 432	31 598	41 139
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 275	580	64	4 497	14 844	21 260
Immobilisations en cours	200	4	0	118	0	321
TOTAL	1 584	584	64	17 396	93 146	112 774

La construction du Centre Jacques Pinel (CJP), nouvel espace de formation de MSF à Mérignac, s'est achevée en 2021. L'exploitation du site a commencé en septembre de la même année avec l'organisation des premières formations. La mise en service effective sur le dernier trimestre 2021 des immobilisations du CJP pour un montant de 5 670 milliers d'euros, a généré une charge de dotations aux amortissements de 95 milliers d'euros dans les comptes annuels combinés.

Immobilisations financières

Voir également règles et méthodes : 4.3

Les dépôts et cautionnements représentent 1 162 milliers d'euros et concernent principalement les cautions versées sur les missions MSF.

7.2 Détail de l'actif circulant

Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Stock guides médicaux	45	-7	39
Stock logistique	354	-147	207
Stock médical et non médical	8	7	16
Stock de matériels et autres approv.	408	-146	262
Stock logistique	7 181	-1 170	6 012
Stock médical et nourriture	22 592	663	23 255
Stocks de marchandises	29 773	-507	29 266
TOTAL	30 181	-653	29 528

Voir également règles et méthodes : 4.5

Compte tenu de la rotation de certains produits et de leur obsolescence, les stocks de marchandises de MSF Logistique ont été dépréciés de 1 511 milliers d'euros en 2021 ce qui représente 7% de la valeur brute en stock.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dépréciation	Montant en fin d'exercice
Stock de matériels et autres approvisionnements	262	0	262
Stock logistique	6 012	405	5 607
Stock médical et nourriture	23 255	1 106	22 149
Stocks de marchandises	29 266	1 511	27 755
TOTAL	29 528	1 511	28 017

Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
MSF Australie	82	-36	47
MSF Autriche	17	-17	0
MSF Belgique	4 527	-976	3 551
MSF Canada	14 200	-13	1
MSF Allemagne	0	1	672
MSF Hollande	4 082	-1 042	3 040
MSF Hong Kong	0	4	4
MSF Italie	0	8	8
MSF International	734	-204	530
MSF Japon	1	29	29
MSF Norvège	0	9	9 189
MSF Espagne	4 292	381	4 672
MSF Suisse	4 810	293	5 103
MSF Royaume Uni	0	18	18 102
MSF USA	175	-100	75
MSF Supply	659	-659	23
MSF Grèce	3	-3	0
MSF Afrique du sud	0	19	19
MSF République Tchèque	0	4	4
MSF Brésil	41	-41	0
MSF Inde	0	30	30
MSF Shared IT Service	0	4	4
Créances sur entités du mouvement MSF	19 437	-2 295	17 142
Clients	1 577	600	2 176
Clients douteux	3	-3	0
Clients factures à établir	6	65	71
Clients, comptes rattachés	1 586	661	2 247
TOTAL	21 022	-1 634	19 389

Voir également règles et méthodes : 4.6

Les créances clients et comptes rattachés sont à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 5 126 milliers d'euros,
- MSF Logistique : 13 576 milliers d'euros,
- Epicentre : 687 milliers d'euros.

Créances autres

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Financements institutionnels à recevoir Unitaid - TB	2 533	58	2 591
Financements privés à recevoir J&J* - Ebola	303	-303	0
Financements privés à recevoir SDC* - Urgence Gaza	44	-44	0
Financements privés à recevoir Véolia	0	80	80
Financement à recevoir Association MSF	2 879	-208	2 671
Financements privés à recevoir CEPI* - Ebola et Fièvre de Lassa	3 972	-1 068	2 903
Financements privés à recevoir EDCTP* - TB et Fièvre jaune	2 080	-409	1 671
Financements privés à recevoir EDCTP* - Fièvre de Lassa	0	2 663	2 663
Financements à recevoir Unitaid - TB	864	64	928
Financements institutionnels à recevoir ANRS* - Fujilam	606	-392	214
Financements privés à recevoir Université d'Harvard - Malnutrition	0	4 289	4 289
Financements privés à recevoir Wellcome - Choléra et Paludisme	0	2 331	2 331
Financements à recevoir divers	1 716	657	2 373
Financement à recevoir Epicentre	9 238	8 134	17 373
Total Financement à recevoir	12 117	7 926	20 043
Legs à recevoir Association MSF	2	0	2
Total Legs à recevoir	2	0	2
Avances versées sur commandes MSF Logistique	2 139	-1 222	918
Total Avances versées sur commandes	2 139	-1 222	918
Autres créances MSF Association	1 196	379	1 575
Autres créances MSF Logistique	190	126	316
Autres créances Epicentre	160	-50	111
Autres créances Fondation MSF	330	-323	7
Autres créances SCI MSF	0	5	5
Total Autres créances	1 877	138	2 015
Grant à recevoir MSF Association - MSF Australie	1 142	587	1 728
Grant à recevoir MSF Association - MSF Autriche	0	455	455
Grant à recevoir MSF Association - MSF Belgique	0	44	44
Grant à recevoir MSF Association - MSF Canada	16	-16	0
Grant à recevoir MSF Association - MSF Allemagne	17	3	20
Grant à recevoir MSF Association - MSF Hollande	0	7	7
Grant à recevoir MSF Association - MSF Hong Kong	0	20	20
Grant à recevoir MSF Association - MSF Italie	21	-20	450
Grant à recevoir MSF Association - MSF international	552	182	734
Grant à recevoir MSF Association - MSF Japon	14 001	-3 935	10 066
Grant à recevoir MSF Association - MSF Luxembourg	2	142	144
Grant à recevoir MSF Association - MSF Suisse	0	464	464
Grant à recevoir MSF Association - MSF Royaume-Uni	0	12	12
Grant à recevoir MSF Association - MSF USA	19 720	31 976	51 696
Grant à recevoir MSF Association - autres sections MSF	1	187	188
Total Grant à recevoir	35 472	30 108	65 579
TOTAL	51 607	36 950	88 556

Voir également règles et méthodes : 4.7

* J&J: Johnson & Johnson

* SDC: Swiss Agency for Development and Cooperation

* CEPI: Coalition for Epidemic Preparedness Innovations

* EDCTP: European and Developing Countries Clinical Trials Partnership

* ANRS: Agence Nationale de Recherches sur le Sida et les hépatites virales

Association MSF

Le montant total des financements à recevoir représente un montant stable par rapport à 2020 de 2 671 milliers d'euros :

L'Association MSF mène depuis 2015, en collaboration avec les ONG Partners In Health et InterActive Research and Development le programme « endTB » financé par Unitaïd, qui vise à identifier des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour lutter contre la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- L'accès à de nouveaux médicaments
- Deux essais cliniques
- Un partage des résultats et un plaidoyer aux niveaux national et mondial

Epicentre

Le montant total des financements à recevoir augmentent sur l'exercice de 8 134 milliers d'euros. Ils concernent principalement :

- Un financement contracté avec the International AIDS Vaccine Initiative, Inc (IAVI inc) pour participer à l'évaluation de la faisabilité de futurs essais d'efficacité d'un vaccin contre la fièvre de Lassa. La durée du financement est de 48 mois du 01/02/2021 au 31/01/2025.
- Un financement contracté avec l'Université d'Harvard concernant une étude sur l'efficacité d'aliments dirigés vers le microbiome afin de

promouvoir le rétablissement pérenne d'enfants souffrant de malnutrition aigüe. La durée de financement est du 01/12/2021 au 30/11/2024.

- Deux financements octroyés par la fondation Wellcome : le premier pour évaluer l'impact des campagnes de vaccination orale de masse contre le choléra d'une durée de 2 ans de 01/03/20 au 31/12/22 et le deuxième dans le cadre d'un essai pour étudier l'efficacité, la sécurité et la tolérance de deux trithérapies combinées utilisant des médicaments antipaludiques existants, pour la période du 01/09/2021 au 28/02/2022.

Placements et disponibilités

Les placements du groupe MSF-France s'élèvent à 4 279 milliers d'euros, dont 4 269 milliers d'euros liés à 2 livrets d'épargne souscrits par la Fondation MSF :

En milliers d'euros	Nbre de parts	Valeurs Comptable	Intérêts de l'exercice	Plus ou moins valeur latente
Valeurs mobilières - Association MSF	989	10	0	0
Livrets d'épargne - Fondation MSF	n.a	4 269	0	0
TOTAL	989	4 279	0	0

Voir également règles et méthodes : 4.8

Les disponibilités s'élèvent à 89 300 milliers d'euros au 31 décembre 2021 et se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Banques et CCP	54 198	6 258	3 823	1 301	3 547	69 128
Solde trésorerie de mission	16 893	0	223	0	0	17 116
Caisses	81	10	3	0	0	94
Dons à l'encaissements	2 731	0	0	231	0	2 962
TOTAL	73 904	6 268	4 049	1 532	3 547	89 300

Voir également règles et méthodes : 4.9

Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Sur les achats des missions	5 436	0	0	0	0	5 436
Sur les achats des sièges	600	116	21	36	204	977
TOTAL	6 036	116	21	36	204	6 412

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les marchandises, consommables et équipements facturés aux missions, et non encore réceptionnés sur les terrains d'invention.

Ecarts de conversion actif

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Ecarts de conversion Actif	362	10	7	1	0	380
TOTAL	362	10	7	1	0	380

7.3 Détail du passif

Détail des fonds propres

En milliers d'euros	EXERCICE PRÉCÉDENT							
	Montant en début d'exercice		Affectation du résultat de l'exercice précédent			Mouvement des réserves de l'exercice précédent (Première année du règlement N°2018-06 & financements des investissements)		
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
Fonds propres sans droits de reprises	869	0	0	0	0	0	0	0
Fonds de générosité du public	36 852	36 852	22 590	22 590	0	-10 447	-10 447	0
Réserve d'investissement collectée auprès du Public, affectée non utilisée	27 270	27 270	2 391	2 391	0	0	0	0
Réserves d'investissement	3 425	0	409	0	409	0	0	0
Fonds de réserves	95 512	93 241	-2 678	0	-2 678	10 447	0	10 805
Réserves	163 059	157 363	22 713	24 982	-2 269	0	-10 447	10 805
Report à nouveau	358	0	-358	0	-358	0	0	0
Excédent ou déficit de l'exercice	22 355	24 982	-22 355	-24 982	2 627	0	0	0
Subventions d'investissement	1 292	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	187 931	182 344	0	0	0	0	-10 447	10 805

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice après affectation du résultat 2020	EXERCICE EN COURS						Montant en fin d'exercice avant affectation du résultat 2021		
		Augmentation			Diminution ou consommation			Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
		Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public			
Fonds propres sans droits de reprises	869	0	0	0	0	0	0	869	0	869
Fonds de générosité du public	48 995	0	0	0	0	0	0	48 995	48 995	0
Réserve d'investissement collectée auprès du Public, affectée non utilisée	29 661	0	0	0	0	0	0	29 661	29 661	0
Réserves d'investissement	3 834	0	0	0	0	0	0	3 834	0	3 834
Fonds de réserves	103 280	0	0	0	0	0	0	103 280	93 241	10 039
Réserves	185 771	0	0	0	0	0	0	185 771	171 898	13 873
Report à nouveau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Excédent ou déficit de l'exercice	0	18 830	26 470	-7 640	0	0	0	18 830	26 470	-7 640
Subventions d'investissement	1 292	0	0	0	-63	0	0	1 229	0	1 229
TOTAL	187 931	18 830	26 470	-7 640	-63	0	0	206 699	198 368	8 331

Voir également règles et méthodes : 4.10

Par décision de l'Assemblée Générale du 13 juin 2021, le résultat combiné 2020, qui présentait un excédent de **22 355** milliers d'euros a été réparti comme suit :

- En augmentation du fonds de générosité du public pour 12 143 milliers d'euros (22 590 milliers d'euros – 10 447 milliers d'euros), ledit fonds de générosité du public s'élevant désormais à **48 995** milliers d'euros.

- En augmentation de la réserve d'investissement collectée auprès du public, de la part de générosité publique destinée au remboursement du prêt qui a financé l'acquisition du siège de l'association MSF, pour un montant de 2 391 milliers d'euros. La réserve d'investissement collectée auprès du public résultant de l'opération ci-dessus s'élève désormais à **29 661** milliers d'euros.
- En augmentation de la réserve d'investissement à hauteur de 409 milliers d'euros, ladite réserve s'élevant désormais à **3 834** milliers d'euros
- En accroissement du fonds de réserve à hauteur de 7 769 milliers d'euros (10 447 milliers d'euros – 2 678 milliers d'euros), ledit fonds de réserves, comprenant l'affectation du report à nouveau de 358 milliers d'euros s'élevant désormais à **103 280** milliers d'euros.

Le résultat combiné 2021 s'explique comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Résultat comptes sociaux par entité	18 649	181	-222	201	63	18 873
Retraitement de la marge sur charges constatées d'avance sur achats à MSF Logistique	-43	0	0	0	0	-43
Contribution de chaque entités au résultat combiné	18 606	181	-222	201	63	18 830

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant du produit net futur des legs et donations, (prix de vente – passifs de succession – coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils concernent l'Association MSF et la Fondation MSF et s'élèvent au 31 décembre à **5 196** milliers d'euros.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations	Montant en fin d'exercice
Fonds reportés liés aux legs ou donations MSF Association	5 234	1 925	2 087	5 072
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fondation MSF	0	124	0	124
TOTAL	5 234	2 049	2 087	5 196

Fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Montant en fin d'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Projet Yellow Fever	0	70	0	0	0	70	0
Projet tuberculose	5	0	5	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	5	70	5	0	0	70	0
Activités logistiques Watsan	48	184	22	0	0	211	0
Programme de recherche sur l'antibiorésistance Antibio	203	0	75	0	0	128	0
Contributions financières d'autres organismes	252	184	97	0	0	339	0
Activités de sauvegarde en méditerranée	8	0	0	0	0	8	0
Fonds dédiés non mouvementés depuis 2ans *	93	0	9	0	0	84	84
Affectation à l'explosion Beyrouth (Liban)	44	0	44	0	0	0	0
Recherche antibio Amman (Jordanie)	104	0	104	0	0	0	0
WACA Initiative	0	1 626	0	0	0	1 626	0
Fondation abritée Innovators For Humanitarian Action(FIFHA)	289	84	0	0	0	373	0
Activités COVID de la Fondation	464	0	270	0	0	194	0
Ressources liées à la générosité du public	1 002	1 710	427	0	0	2 284	84
TOTAL	1 258	1 964	529	0	0	2 693	84

* Les fonds dédiés non mouvementés depuis plus de deux ans comprennent 58 milliers d'euros affectés à l'urgence de BAM, du nom de la ville d'Iran dévastée par le séisme de décembre 2003, et 19 milliers d'euros affectés à l'Algérie. Ils seront soumis au Conseil d'Administration de l'Association pour être utilisés sur d'autres programmes.

Voir également règles et méthodes : 4.11

Le détail des fonds dédiés est présenté dans chacune des annexes des entités du groupe MSF-France.

En fin d'exercice, un nouveau fonds dédié a été constitué au titre des activités de l'unité opérationnelle du mouvement MSF qui se développe en Afrique de l'Ouest à Abidjan (WaCA).

Provisions pour risques et charges

Par nature

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	2 145	2 793	288	264	4 386
Provisions pour charges	515	3 324	90	265	3 484
Provisions d'exploitation	2 660	6 117	378	528	7 870
Provisions financières	2	10	2	0	10
Provisions exceptionnelles	5	0	0	0	5
TOTAL	2 667	6 127	380	528	7 885

Par entité

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Association MSF	2 562	6 100	288	520	7 853
MSF Logistique	98	13	93	0	18
Epicentre	8	13	0	8	13
Fondation MSF	0	1	0	0	1
TOTAL	2 667	6 127	380	528	7 885

Voir également règles et méthodes : 4.12

L'utilisation des reprises sur provisions pour risques concernent des contentieux dénoués sur l'exercice (reprises sur provisions utilisées) ou éteints sans suite (reprises sur provisions non utilisées).

Les dotations de l'année concernent principalement l'association MSF :

- des risques de contentieux fiscaux,
- des risques de contentieux dont le principal est lié au contrôle toujours en cours de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. Au regard des conclusions formulées en 2021 au titre des trois exercices contrôlés, l'Association MSF a constaté une provision pour risque de 1 200 milliers d'euros,
- des fermetures de projets ou d'activités pour 2 727 milliers d'euros de provisions pour charges.

L'inspection du travail, dans le cadre de ses contrôles, est intervenue à la fin de l'année 2019 sur le site de la rue Saint Sabin. Au regard des conclusions formulées en 2020 et en l'absence d'information complémentaire sur l'exercice 2021, l'Association MSF n'a constaté aucun passif dans ses comptes au 31 décembre 2021.

Emprunts bancaires et dettes assimilées

La SCI MSF a souscrit en octobre 2016, un emprunt de 35 000 milliers d'euros, sur une durée de 20 ans, pour financer l'acquisition d'un immeuble avenue Jean Jaurès, siège parisien des entités du groupe MSF-France.

Au 31 décembre 2021, **7 102** milliers d'euros ont été remboursés sur ces 35 000 milliers d'euros.

Par ailleurs, sont inscrites au bilan pour un montant de 19 923 milliers d'euros, des dettes financières qui correspondent principalement pour 19 508 milliers d'euros à l'avance de trésorerie accordée par MSF USA à MSF Logistique en financement de son fonds de roulement et pour 373 milliers d'euros à des soldes créditeurs bancaires.

Dettes fournisseurs et compte rattachés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Australie	486	-228	258
MSF Autriche	38	-12	26
MSF Belgique	4 126	-273	3 853
MSF Canada	139	-70	69
MSF Danemark	13	-12	1
MSF Allemagne	153	-46	107
MSF Hollande	260	406	667
MSF Hong Kong	0	16	16
MSF Italie	94	-48	45
MSF International	166	314	480
MSF Japon	736	-96	640
MSF Norvège	12	17	29
MSF Espagne	234	7	240
MSF Suède	28	-9	19
MSF Suisse	938	529	1 467
MSF Royaume Uni	62	4	66
MSF USA	2 320	-373	1 947
MSF Supply	499	-208	291
MSF Grèce	78	-73	5
MSF Afrique du sud	6	12	18
MSF Brésil	1	7	8
MSF Corée du sud	14	-1	13
MSF SITS - Shared IT Services	15	-15	0
MSF Nairobi	15	54	69
TOTAL Dettes sur entités du mouvement MSF	10 431	-98	10 333
Fournisseurs	11 756	-632	11 123
Fournisseurs factures à recevoir	5 484	3 605	9 089
Fournisseurs terrain	2 810	1 617	4 427
TOTAL Dettes Fournisseurs	20 050	4 590	24 639
TOTAL	30 481	4 491	34 972

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Les **dettes sur entités du mouvement** correspondent principalement aux dépenses de personnel expatrié, facturées à MSF France par les autres sections MSF.

L'ensemble des **dettes fournisseurs** est à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 11 089 milliers d'euros,
- MSF Logistique : 12 269 milliers d'euros,
- Epicentre : 96 milliers d'euros,
- Fondation MSF : 920 milliers d'euros,
- SCI MSF : 265 milliers d'euros.

Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Indemnités	2	3	5
Impôts et taxes, versements assimilés	2 190	220	2 410
Personnel	437	274	711
Organismes sociaux	8 613	523	9 137
Provisions congés payés, CET, précarité	13 100	1 648	14 748
TOTAL	24 342	2 668	27 010

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Autres dettes

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Autres dettes	928	-784	144
Total Autres dettes	928	-784	144
Financements perçus d'avance	52	5	57
Total Financement perçus d'avance	52	5	57
MSF Suisse - stock urgence	6 220	-268	5 953
MSF Espagne - stock urgence	2 352	0	2 352
Médecins Du Monde - stock urgence	342	-18	324
Total Avances et acomptes reçus sur commandes	8 914	-285	8 629
Grant à reverser MSF Belgique	1 736	-566	1 170
Grant à reverser MSF Espagne	568	-568	0
Grant à reverser MSF International	0	266	266
Grant à reverser MSF Royaume-Uni	238	-238	0
Grant à reverser MSF USA	0	161	161
Grant à reverser MSF Suisse	4	0	4
Total Grant à reverser	2 546	-944	1 602
TOTAL	12 440	-2 009	10 431

Les **autres dettes** correspondent principalement à MSF logistique pour 131 milliers d'euros.

Les **financements perçus d'avance** correspondent au financement du projet FPCV Niger d'Epicentre.

MSF Suisse, MSF Espagne et Médecins Du monde (MDM) ont prépayé à MSF Logistique le « stock urgence » mis à leur disposition. Les sommes correspondantes constituent des **avances et acomptes reçus sur commandes**.

Les **grants à reverser** correspondent à des contributions financières accordées par les entités du groupe MSF-France ou à des dons affectés aux projets d'autres sections du mouvement reçus pour leur compte par les entités du groupe MSF-France.

Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Association MSF	264	-20	245
Fondation MSF	323	-323	0
MSF Logistique	12	-12	0
Epicentre	7 095	8 718	15 813
TOTAL	7 694	8 364	16 058

Association MSF

Les produits constatés d'avance concernent Véolia et la fondation Kahane pour l'hôpital d'Amman en Jordanie qui ont, par convention, alloué une quote-part de leur financement aux dépenses à engager sur 2022. Cette quote-part de financement est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Epicentre

L'augmentation des produits constatés d'avance correspond principalement aux financements sur plusieurs exercices octroyés par deux financeurs : International AIDS Vaccine Initiative pour 4 471 milliers d'euros et l'Université d'Harvard pour 4 193 milliers d'euros.

7.4 Détail du compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les comptes combinés du groupe MSF constatent un excédent d'exploitation de 17 638 milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 448 519 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 466 157 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 9.1 Principes, règles et méthodes du C.R.O.D.)

Le groupe MSF est soumis aux impôts commerciaux au titre des activités lucratives accessoires sectorisées dans l'Association MSF. L'activité lucrative représente moins de 0,1% des produits et des charges du groupe MSF. Elle concerne l'activité de partenariats de l'Association MSF.

Le résultat d'exploitation comprend le montant net des produits et des charges liés aux legs et donations cédés pour **5 069** milliers d'euros en 2021.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Produits			
Montant perçu au titre des assurances-vie	5 089	-2 467	2 641
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 607	-2 699	2 908
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	27	19	46
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	9 703	-7 616	2 087
TOTAL	20 425	-12 743	7 682
Charges			
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 285	-749	536
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	202	-131	70
Reports en fonds reportés liés aux legs ou donations	9 475	-7 468	2 007
TOTAL	10 961	-8 348	2 613
SOLDE	9 464	-4 395	5 069

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 5.3

Les charges et produits financiers s'élèvent respectivement à 1 419 et 1 998 milliers d'euros, générant un gain financier net de **579** milliers d'euros.

Le résultat financier inclut 1 101 milliers d'euros de différences négatives de change et 1 965 milliers

d'euros de différences positives de change au 31 décembre 2021.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels s'élèvent respectivement à 408 et 1 051 milliers d'euros, générant un gain exceptionnel net de **644** milliers d'euros.

Résultat de change

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	TOTAL
Produits de change d'exploitation	1 346	147	30	3	1 526
Charges de change d'exploitation	624	297	115	21	1 057
Résultat de change d'exploitation	722	-150	-85	-18	469
Produits de change financiers	1 828	44	92	0	1 965
Charges de change financières	1 073	0	27	1	1 101
Résultat de change financier	755	44	66	-1	864
TOTAL	1 477	-106	-19	-19	1 333

Les opérations de l'année dégagent un gain de change net de 1 333 milliers d'euros imputable essentiellement à l'évolution favorable de la parité

EUR/USD, contre une perte de change de 3 536 milliers d'euros en 2020.

7.5 Engagements hors bilan

Engagements donnés en milliers d'euros	Associa- tion MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	TOTAL
Engagement en matière de pensions et de retraites	1 963	701	272	170	3 106
TOTAL	1 963	701	272	170	3 106

Engagements reçus en milliers d'euros	Associa- tion MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	TOTAL
Location des surfaces de 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	100	0	0	0	100
TOTAL	100	0	0	0	100

Voir également règles et méthodes : 6.2

7.7 Évolution de la trésorerie

Variation de la trésorerie en milliers d'euros	2021	2020	Variation
1. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs privés	325 121	320 565	4 556
+ Ressources collectées auprès du public et autres fonds privés	357 135	332 730	24 404
- Variation des créances et dettes liées aux dons et fonds privés	-32 013	-12 165	-19 848
2. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs institutionnels	8 289	6 302	1 988
+ Financements institutionnels publics	6 541	4 571	1 970
- Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat	-63	-63	0
+ Variation des créances et dettes liées aux financements institutionnels	1 811	-1 794	17
3. Trésorerie liés aux activités humanitaires et au fonctionnement	-328 797	-306 720	-22 077
+ Autres Ressources	105 002	116 184	-11 182
- Dépenses de missions sociales	-403 812	-394 567	-9 245
- Dépenses de collecte, de fonctionnement et provisions	-44 601	-35 990	-8 612
+ Variation des amortissements et provisions	8 938	4 587	4 351
+ Valeur nette comptable des immobilisations sorties	96	3	93
- Gains/pertes générés par les actifs et dettes financiers	-587	4 411	-4 998
+ Variation des stocks, autres créances et dettes	6 166	-1 349	7 515
Variation de la trésorerie liée à l'activité (a) = 1+2+3	4 613	20 147	-15 533
Variation de la trésorerie liée aux activités d'investissement (b)	-2 907	-5 217	2 309
Variation de la trésorerie liée aux activités de financement (c)	321	12 906	-12 585
Variation globale de trésorerie (a+b+c)	2 027	27 836	-25 809
Trésorerie en début d'exercice (A)	91 179	63 343	27 836
Trésorerie en fin d'exercice (B)	93 206	91 179	2 027
Variation globale de trésorerie = (B) - (A)	2 027	27 836	-25 809

7.6 Suretés réelles immobilières accordées

Dans le cadre de l'acquisition du siège de l'Association MSF, la SCI MSF a contracté un emprunt avec les suretés suivantes :

- Privilège de prêteur de denier d'un montant en principal de 35 000 milliers d'euros jusqu'au 21 octobre 2037
- Nantissement des 500 parts que détiennent l'Association MSF et Epicentre dans le capital de la SCI MSF,
- Cession des créances des bureaux de Jaurès au titre des loyers qui résulteront des baux à conclure sur l'immeuble Jaurès.

Au 31 décembre de 2021, la trésorerie est supérieure de **2 027** milliers d'euros à celle du 31 décembre 2020. Cette évolution s'explique dans le détail de la manière suivante :

- La trésorerie provenant des donateurs ou financeurs privés est stable, elle s'élève à **325 121** milliers d'euros soit 4 556 milliers d'euros de plus que l'année précédente (+1%).
- La trésorerie provenant des financeurs institutionnels représente **8 289** milliers d'euros. Elle augmente de 1 988 milliers d'euros par rapport à l'année 2020, conséquence d'un financement à recevoir.
- Les missions sociales et le fonctionnement ont consommé **328 797** milliers d'euros, soit 22 077 milliers d'euros de plus qu'en 2020 (+7%).
- La variation de trésorerie **2 907** milliers d'euros sur les investissements de l'année correspond aux décaissements réalisés par la Fondation MSF pour les travaux le Centre Jacques Pinel.
- Les activités de financements génèrent une trésorerie additionnelle de **321** milliers d'euros.

8. Autres informations

8.1 Honoraires CAC

Les honoraires des commissaires aux comptes Ernst and Young s'élèvent sur l'exercice pour le groupe MSF France à 213 milliers d'euros hors taxe.

8.2 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel travaillant pour le groupe-MSF. Ils incluent donc le personnel du groupe-MSF, refacturé à d'autres sections du mouvement MSF et n'incluent pas le personnel qui nous est refacturé par d'autres sections du mouvement MSF.

Ces effectifs moyens augmentent de 2.5 % avec **10 318 ETP** au 31 décembre 2021 (dont 741 dans les sièges et 9 577 sur les terrains d'intervention) contre 10 064 ETP (744 dans les sièges et 9 320 sur les missions) au 31 décembre 2020. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des

ministères de la Santé.

8.3 Conseils d'administration des entités du groupe

Seul le président du Conseil d'administration de l'association Médecins Sans Frontières est rémunéré.

La rémunération brute versée au Docteur TARAZIAN s'est élevée à 93726 euros sur l'exercice 2021. Aucun autre membre des conseils d'administration du groupe MSF-France n'est rémunéré pour sa fonction d'administrateur.

8.4 Les trois premières rémunérations brutes versées en 2021

Il est présenté dans les états financiers de chacune des entités du groupe MSF-France, le montant cumulé annuel des trois premières rémunérations ainsi que les rémunérations mensuelles des trois plus hauts cadres, versées en 2021.

8.5 Nature et valorisation des ressources en nature

En milliers d'euros	Associa- tion MSF	MSF Logis- tique	Epicentre	Fondation MSF	Total net
Valorisation des ressources en nature perçues	1 784	78	0	0	1 862
Valorisation des ressources en nature données	1 784	78	0	0	1 862

Nature et valorisation des ressources en nature reçues

Association MSF

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Seules les contributions libres d'affectation pour l'association figurent dans les ressources en nature listées ci-après.

En milliers d'euros	2020	2021
Bangladesh	78	85
Burkina Faso	0	5
Côte d'Ivoire	25	3
France	18	18
Haïti	0	4
Irak	0	74
Jordanie	0	3
Kenya	0	50
Liban	29	0
Libéria	0	1
Madagascar	0	508
Malawi	27	298
Niger	0	108
Nigéria	46	142
Palestine	1	0
République Centrafricaine	11	55
République Démocratique du Congo	7	55
Soudan du Sud	26	47
Syrie	21	0
Tchad	51	72
Yémen	22	41
Toutes missions	552	78
Missions sociales	915	1 646
Recherche de fonds	0	116
Fonctionnement	0	100
TOTAL	915	1 862

8.6 Montant des fournitures, équipements et matériels distribués par le Groupe MSF à d'autres entités

En milliers d'euros	Nature	2021	
Autres sections MSF	Equipement logistique	6	
	Equipement médical	65	
	Vaccins	11	
	Médicaments et matériel médical	95	
Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)		0	
Total Autres sections MSF		177	
Hôpitaux	Equipement logistique	938	
	Equipement médical	1 071	
	Vaccins	6	
	Médicaments et matériel médical	1 142	
	Incentives	42	
Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)		16	
Total Hôpitaux		3 215	
Structures médicales	Equipement logistique	20	
	Equipement médical	228	
	Vaccins	0	
	Médicaments et matériel médical	181	
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)		18
	Matériel logistique		17
Total Structures médicales		465	
ONG	Equipement logistique	473	
	Equipement médical	173	
	Médicaments et matériel médical	308	
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)		3
Total ONG		956	
Autres	Equipement logistique	74	
	Médicaments et matériel médical	63	
Total autres		137	
TOTAL		4 951	

9. Principes, règles et méthodes du C.R.O.D

9.1 Généralités

Par application du nouveau règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD),
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi N° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER),
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public, pour l'année clôturée et l'année précédente.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéficiaires et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les loyers, les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique des entités du groupe MSF France. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités des entités combinées. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition :

- Les temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et du département systèmes d'information,
- La surface occupée par le personnel dédié à chaque activité du groupe MSF France pour répartir les dépenses de services généraux et les charges générales,
- Pourcentage de chiffre d'affaires réalisé avec l'association MSF et celui réalisé avec d'autres organisations, pour répartir au sein de la mission sociale, les dépenses d'activité de MSF Logistique et d'Épicentre entre dépenses d'opérations et autres activités à vocation humanitaire.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement du groupe MSF France.

9.2 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

En milliers d'euros

	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	14	14	22	22
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	73 920	73 920	71 997	71 997
- Legs, donations et assurances-vie	5 069	5 069	9 464	9 464
- Mécénat	3 247	3 247	5 687	5 687
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	268 863	268 863	238 021	238 021
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	187		47	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 069		461	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	106 782		120 234	
3 - Subventions et autres concours publics	6 541		4 571	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	2 985	0	2 982	0
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	529	427	331	117
TOTAL	469 207	351 540	453 817	325 308
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par MSF France	6 046	4 624	6 696	5 488
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	10	9
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par MSF France	394 523	290 598	380 830	264 646
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	3 229	2 923	6 942	6 374
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	16 253	15 257	15 000	13 643
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	129	118	102	90
3 - Frais de fonctionnement	20 578	9 840	17 758	9 421
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	7 625	0	3 184	0
5 - Impôt sur les bénéfices	31		35	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 964	1 710	905	654
TOTAL	450 376	325 070	431 462	300 326
EXCEDENT OU DEFICIT	18 830	26 470	22 355	24 982
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
- Prestations en nature	78	78	0	0
- Dons en nature	1 784	1 784	975	975
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0		1 536	
3 - Concours publics en nature				
TOTAL	1 862	1 862	2 511	975
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
- Réalisées en France	78	78	1 536	0
- Réalisées à l'étranger	1 784	1 784	975	975
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
TOTAL	1 862	1 862	2 511	975

L'excédent des ressources de générosité du public (GP) de l'exercice est de 26 470 milliers d'euros.

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

Tableau de passage des produits par destination

En milliers d'euros

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Produits liés à la générosité du public			Produits non liés à la générosité du public			Subventions et autres concours publics	Reprises sur provi- sions et dépré- ciations	Utilisa- tions des fonds dédiés antérieurs	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Cotisa- tions sans contre- partie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrai- nage des entre- prises	Contribu- tions finan- cières sans contre- partie	Autres produits non liés à la générosité du public				
Cotisations	14	0	0	0	0	0	0	0	0	14
Ventes de biens et services	0	0	441	187	0	76 887	0	0	0	77 515
<i>Ventes de biens</i>	0	0	33	187	0	53 886	0	0	0	54 106
<i>Ventes de prestations de service</i>	0	0	408	0	0	23 001	0	0	0	23 409
Produits de tiers financiers	0	82 236	267 852	0	1 069	5 744	6 541	0	0	363 442
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	0	0	0	0	0	0	6 541	0	0	6 541
<i>Dont manuels</i>	0	73 920	203 323	0	0	0	0	0	0	277 243
<i>Mécénats</i>	0	3 247	64 529	0	0	0	0	0	0	67 776
<i>Legs, donations et assurances vie</i>	0	5 069	0	0	0	0	0	0	0	5 069
<i>Contributions financières</i>	0	0	0	0	1 069	5 744	0	0	0	6 813
Reprises sur amortissements, dépréciations	0	0	0	0	0	719	0	2 718	0	3 436
Utilisation des fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	529	529
Autres produits	0	0	114	0	0	21 106	0	0	0	21 221
Produits financiers	0	0	16	0	0	1 980	0	2	0	1 998
Produits exceptionnels	0	0	440	0	0	346	0	265	0	1 051
TOTAL	14	82 236	268 863	187	1 069	106 782	6 541	2 985	529	469 207

Tableau de passage des charges par destination

En milliers d'euros

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par MSF France	Versements à d'autres organismes	par MSF France	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	0	0	77 264	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 264
Variation de stock	0	0	685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	685
Autres achats et charges externes	1 640	0	141 234	0	11 880	5	4 160	0	0	0	0	0	158 919
Aides financières	0	0	0	3 229	0	0	1 271	0	0	0	0	0	4 499
Impôts, taxes et versements assimilés	302	0	4 875	0	305	10	1 398	0	0	0	0	0	6 891
Salaires et traitements (France)	2 756	0	55 333	0	2 471	73	8 340	0	0	0	0	0	68 971
Charges sociales (France)	1 268	0	18 901	0	1 310	36	3 574	0	0	0	0	0	25 090
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	0	0	90 432	0	127	0	740	0	0	0	0	0	91 299
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	61	0	3 378	0	159	4	662	0	0	0	0	0	4 264
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	7 615	0	0	0	0	7 615
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 964	0	0	1 964
Autres charges	16	0	1 038	0	0	0	3	0	0	0	0	0	1 057
Charges financières	0	0	1 096	0	0	0	313	10	0	0	0	0	1 419
Charges exceptionnelles	3	0	286	0	1	0	117	0	0	0	0	0	408
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	31	0	0	0	31
TOTAL	6 046	0	394 523	3 229	16 253	129	20 578	7 625	31	1 964	0	0	450 376

9.3 Les charges par destination

Détail des missions sociales

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées et détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi l'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées à Dubai, New York, Tokyo, Sydney, Dakar, Nairobi et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.
- Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à MSF un concours opérationnel sur les terrains.

L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les activités du département de la communication pour la part dédiée à ces actions ;
- Les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.

La recherche et le développement dans le domaine médical

Dans le cadre de cette mission sociale, MSF Association soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDI).

L'innovation et la recherche sont au cœur de la mission sociale de La Fondation MSF qui articule son action autour de trois axes :

- L'innovation technologique : basée sur des innovations technologiques, la Fondation MSF développe des solutions aux problèmes de terrain,
- La recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, la Fondation MSF soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif,
- La connaissance humanitaire : au sein de La Fondation MSF, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services

logistiques . Les coûts correspondants sont directement intégrés aux dépenses d'opérations. L'activité de MSF Logistique avec d'autres acteurs que l'Association MSF, Epicentre ou la Fondation MSF génère les coûts des autres activités liées à la mission sociale.

Les activités de recherche , les études épidémiologiques et les formations médicales de l'Association Epicentre viennent en appui des projets opérationnels de MSF. Les coûts correspondants se ventilent entre les dépenses d'opération et de support des opérations.

Enfin, la SCI MSF propriétaire du siège parisien de MSF France héberge les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

Ventilation des dépenses de missions sociales

Le CROD et le CER imposent une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Les actions menées dans les pays d'intervention sont directement rattachables à l'une ou l'autre de ces catégories.

Les activités de support et d'information menées par le siège ne sont pas directement rattachables à ces catégories puisqu'elles concernent l'ensemble des pays d'intervention. Les dépenses correspondantes sont ainsi réparties entre « actions réalisées en France » et « actions réalisées à l'étranger » au prorata du coût des opérations réalisées en France d'une part et dans les pays d'intervention hors la France d'autre part.

Détail des emplois de missions sociales

En milliers d'euros	2021	2020	% des emplois 2021	% des emplois 2020
Opérations réalisées en France	5 101	5 645	1%	1%
Opérations réalisées à l'Etranger	259 788	230 551	59%	54%
Opérations conduites par MSF-France	264 889	236 196	60%	55%
Versements à d'autres organismes	2 387	6 496	1%	2%
Opérations pour le compte d'autres sections	15 942	16 034	4%	4%
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	283 219	258 726	64%	61%
Support des opérations	37 817	33 651	9%	8%
Information et sensibilisation du public	2 783	2 703	1%	1%
Autres activités liées à la mission sociale	78 437	88 071	18%	21%
Versements à d'autres organismes	446	455	0%	0%
Missions sociales de MSF et de ses satellites HORS impact de change	402 701	383 606	91%	90%
Missions sociales de MSF et de ses satellites AVEC impact de change	403 797	394 477	92%	92%

Hors impact de change, l'ensemble des activités des missions sociales représente 92% des emplois comme en 2020.

Détail des emplois de missions sociales par destination

En milliers d'euros	Missions réalisées		2021 Total	2020 Total
	en France	à l'étranger		
	(1)	(2)	(1) + (2)	
Opérations conduites par MSF-France	5 101	259 788	264 889	236 196
Versements à d'autres organismes *	0	2 387	2 387	6 496
Opérations conduites pour le compte d'autres sections	0	15 942	15 942	16 034
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	5 101	278 118	283 219	258 726
Support des opérations	299	37 518	37 817	33 651
Information et sensibilisation du public	22	2 761	2 783	2 703
Autres activités liées à la mission sociale	620	77 817	78 437	88 071
Versements à d'autres organismes *	4	442	455	455
Missions sociales HORS impact de change	6 046	396 656	402 701	383 606
Missions sociales AVEC impact de change	6 046	397 751	403 797	394 477
* Total versements à d'autres organismes	4	3 081	3 084	6 952
Actions réalisées directement	6 042	394 671	400 713	387 525
MISSIONS SOCIALES	6 046	397 751	403 797	394 477

Les emplois affectés aux missions sociales s'élevèrent en 2021 à 403 797 milliers d'euros.

Ces emplois comprennent :

- Les dépenses directes d'opérations (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées uniquement par les entités combinées ou conjointement avec d'autres sections MSF majoritairement réalisées à l'étranger pour **264 889** milliers d'euros contre 236 196 milliers d'euros en 2020). Ces dépenses comprennent 21 120 milliers euros de coûts liés à des missions COVID 19 menées par la Fondation MSF (278 milliers euros) et l'Association MSF (20 842 milliers euros) pour prendre en charge des patients atteints du COVID, adapter les activités des programmes et fournir les équipements de protection aux missions dans le but de préserver la continuité des soins et la prise en charge des malades atteints d'autres pathologies que le COVID.
- Les dépenses menées pour le compte d'autres sections MSF pour **15 942** milliers d'euros contre

16 034 milliers d'euros en 2020.

- Les coûts de support aux opérations hors impact de change pour **37 817** milliers d'euros contre 33 651 milliers d'euros en 2020 soit une hausse de 12,4% en cohérence avec la hausse de 12,1% des opérations conduites par MSF-France.

Ils correspondent au pilotage, à la coordination et à l'évaluation des programmes, à l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement et formation). Ce support est déployé depuis les sièges par les équipes basées à Paris, aux Emirats arabes unis, à New-York, Tokyo, Dakar, Abidjan, Nairobi et Bordeaux. Ces coûts engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention, sont ventilés entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduites en France ou hors de France.

- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de **2 783** milliers d'euros, qui se composent d'événements de com-

munication externe à des fins de témoignage : montage d'expositions, communiqués et dossiers de presse, rédaction de livres, production de films, etc. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts des supports aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.

Les autres activités liées aux missions sociales qui regroupent les activités des satellites (MSF

Logistique et Epicentre principalement) avec d'autres sections ou organisations humanitaires. Elles sont affectées directement aux missions réalisées à l'étranger. La diminution des coûts des ventes de marchandises et prestations logistiques reflète la moindre activité de MSF Logistique comparée à celle de l'année 2020 marquée par un niveau important d'approvisionnements externes liés à la pandémie COVID.

En milliers d'euros	2021	2020	% des emplois 2021	% des emplois 2020
Coûts des ventes de marchandises et prestations logistiques	69 705	79 192	16%	19%
Consultations, recherches et formations médicales autres sections MSF	1 554	3 295	0%	1%
Consultations, recherches et formations médicales autres organisations	6 427	4 798	1%	1%
Guidelines médicaux et logistiques	269	195	0%	0%
Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels et DNDi	483	591	0%	0%
Autres activités liées à la mission sociale	78 437	88 071	18%	21%

• Les versements à d'autres organismes

Organisme bénéficiaire	Statut de l'organisme bénéficiaire	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Objet du financement
DNDI	Association		421	"MSF et la DNDi travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C. Les versements à la DNDi pour ce projet représentent 219 K€. Par ailleurs, MSF finance annuellement Drugs for Neglected Diseases initiative (initiative Médicaments contre les Maladies Négligées), organisme de recherche et de développement dont l'objectif est de livrer de nouveaux traitements pour les maladies les plus négligées. La contribution 2021 s'élève à 202 K€."
MSF Belgique MSF Suisse MSF Espagne"	Association	Inde, Ethiopie, Cameroun, Yemen	376	MSF reverse les dons reçus en France pour des missions déployées par d'autres sections du Mouvement MSF.
MSF USA	Association	Etats Unis	161	MSF a financé les opérations COVID 19 mises en œuvre aux USA par MSF USA.
CAME	Association		244	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
ALAMEEN	Association	Syrie	445	MSF finance l'Association ALAMEEN pour la mise en place de deux cliniques mobiles, le support à un centre de santé et l'ouverture d'un centre COVID.
MSF UK	Association		165	MSF co-finance avec MSF UK le programme de formation LEAP (Leadership Education Academic Partnership), master sur mesure à destination des personnels MSF expérimentés, en partenariat avec le HCRI (Humanitarian and Conflict Response Institute) et la LSTM (Liverpool School of Tropical Medicine).
Centres de santé des gouvernorats de Lahj, Abyan, Shabwa et Al Dhale	Centres de santé	Yémen	40	MSF dans le cadre des activités externes de ses projets réguliers, apporte un soutien financier ponctuel à des centres de santé dans les gouvernorats proches de ses hôpitaux.

MSF UK	Statut de l'organisme bénéficiaire	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Objet du financement
TAL KARAMA PHCC AL BARAKA PHCC"	Centres de santé	Syrie	104	En plus d'offrir aux patients atteints de brûlures sévères une prise en charge globale dans l'hôpital d'Atmeh, MSF apporte son soutien financier à deux centres de santé du nord-ouest de la Syrie, à Al Taqad et Tal al Karamah.
COGES HOSPITAL	Centres de santé	RDC	60	MSF soutient financièrement cinq centres de santé de la ville de Goma, qui prennent en charge les personnes atteintes du VIH/Sida : l'hôpital général de Virunga, les centres de santé de référence de Kahembe et de Carmel et l'hôpital Heal Africa, spécialisé dans la prise en charge des enfants.
International Blue Crescent	Association	Syrie	375	MSF a un accord de partenariat avec IBC, lui permettant de développer ses propres activités et la mise en place d'un projet en commun en Syrie (cliniques mobiles , Al Bab district)
ALIMA	Association	Niger	488	MSF soutient financièrement Alima, présent à l'hôpital de Ague (District de Maradi) pour la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition et/ou paludisme à l'hôpital et sur 5 ambulatoires.
WHITE CHAMOMILE	Association	Arménie	70	MSF soutient financièrement WC, association locale qui fournit un soutien social et sanitaire en Arménie dans la suite de la mise en œuvre des process et d'approches innovants concernant les nouveaux traitements de la tuberculose multirésistante. La WC fournit un soutien au programme national de lutte contre la tuberculose ainsi qu'aux patients atteints de TB-MR et à leurs familles en Arménie et/ou dans le Nagorno Karabakh.
CENTER FOR SOCIAL INTEGRITY (CSI)	Association	Myramar	86	MSF WACA soutient, à travers CSI, l'assistance médicale d'urgence aux communautés en détresse au Myanmar.
Autres	Divers	France, RCA, Kenya	50	MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets.
TOTAL			3 084	

Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros	2021	2020	% des emplois 2021	% des emplois 2020
Frais de collecte France	13 459	12 270	3%	3%
Frais de traitement des dons	1 128	1 202	0%	0%
Gestion des legs	1 193	1 088	0%	0%
Recherche de fonds entreprises	320	338	0%	0%
Activités annexes (cartes de vœux, etc.)	153	103	0%	0%
Frais d'appel à la générosité du public	16 253	15 000	4%	4%
Frais de recherche de financement et de partenariats d'entreprise	21	16	0%	0%
Frais de recherche de partenaires institutionnels	107	87	0%	0%
Frais de recherche des autres fonds privés	129	102	0%	0%
Frais de recherche de fonds	16 382	15 102	4%	4%

Les frais de recherche de fonds distinguent les coûts d'appel à la générosité du public, des autres coûts relatifs à la recherche de partenariats, et des subventions ou concours publics auprès des agences d'État d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

Le groupe MSF France supporte les frais de recherche des fonds que l'Association et la

Fondation MSF collectent en propre. Les sections MSF enregistrent par ailleurs, chacune dans leur comptabilité, les frais engagés pour lever les fonds versés à l'Association.

Les coûts d'appel à la générosité du public s'élèvent en 2021 à 16 253 milliers d'euros. Ils comprennent les dépenses engagées par l'Association MSF et la Fondation MSF pour solliciter les donateurs

(particuliers et entreprises), les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires), la gestion des biens légués, ainsi que les dépenses liées à la diffusion des produits de la boutique en ligne solidaire pour soutenir Médecins Sans Frontières.

Les frais de recherche des autres fonds privés s'élèvent à 129 milliers d'euros et concernent la recherche de financements et de partenariats d'entreprises ainsi que les dépenses liées à la recherche de partenaires institutionnels.

Détail des charges de fonctionnement

En milliers d'euros	2021	2020	% des emplois 2021	% des emplois 2020
Coût des services de fonctionnement	16 393	13 948	4%	3%
Dépenses liées aux activités marchandes diverses	3 159	2 944	1%	1%
Fonctionnement du pôle associatif	1 026	865	0%	0%
Frais de fonctionnement	20 578	17 758	5%	4%

L'administration et le fonctionnement général sont assurés depuis les sièges des entités combinées. Les coûts des services de fonctionnement correspondent principalement aux activités des directions générale, financière et juridique, des activités de gestion des ressources humaines non opérationnelles, de communication interne ainsi que les dépenses relatives à la gouvernance associative (Conseils d'Administration et Assemblée Générale) et à l'animation du réseau associatif.

Les coûts de fonctionnement représentent 5% des emplois combinés contre 4% en 2020. Cette augmentation s'explique principalement par les dépenses relatives aux activités de fonctionnement de WaCA (West & Central Africa), la nouvelle unité opérationnelle de MSF basée en Côte d'Ivoire. Les activités de fonctionnement de WaCA totalisent 1 996 milliers d'euros sur l'exercice.

Les coûts de fonctionnement du pôle associatif correspondent aux dépenses liées à la gouvernance associative des entités combinées (réunion des conseils d'administration, assemblées générales et animation du réseau associatif de l'Association MSF). Leur augmentation s'explique par la tenue en présentiel de l'Assemblée générale de MSF France quand bien même l'évolution du format des réunions se soit orientée vers un mode de communication à distance générateur d'économie sur les frais de déplacement.

Dotations aux provisions et dépréciation

Les dotations aux provisions pour risques et charges (6 117 milliers d'euros), les dépréciations de créances (18 milliers d'euros) et les dépréciations de stocks (1 480 milliers d'euros) s'élèvent à 7 625 milliers d'euros sur l'exercice contre 3 184 milliers d'euros en 2020. Elles concernent les missions pour 1 298 milliers d'euros pour couvrir les risques de contentieux et 2 727 milliers d'euros pour couvrir des fermetures de projets.

Report en fonds dédiés de l'exercice

Les ressources affectées non utilisées sur l'exercice s'élèvent à 1 964 milliers d'euros en augmentation nette de 1 058 milliers d'euros par rapport à 2020. Cette augmentation s'explique principalement par :

- 1 626 milliers d'euros perçus pour le financement des activités futures de WaCA
- 184 milliers d'euros perçus pour le financement d'implantation sur les terrains d'intervention d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées
- 84 milliers d'euros de fonds de la Fondation « FIHA – Fondation Innovation for Humanitarian Action » sous égide de la Fondation
- 70 milliers d'euros perçus pour le financement du projet Yellow Fever

9.4 Les produits par origine

Détail des ressources

En milliers d'euros	2021	2020	% des produits 2021	% des produits 2020
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	78 989	81 460	17%	18%
Dons des particuliers collectés par MSF-Australie, MSF-Japon, MSF-USA et autres sections MSF	203 323	169 048	43%	37%
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	64 529	67 878	14%	15%
Autres fonds privés collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	10 294	14 368	2%	3%
Ressources privées issues de la recherche de fonds	357 135	332 755	76%	73%
Subventions et autres concours publics	6 541	4 571	1%	1%
Ressources issues de la recherche de fonds	363 676	337 326	78%	74%
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	90 138	96 201	19%	21%
Autres ressources	11 879	16 977	3%	4%
Autres produits	102 017	113 177	22%	25%
TOTAL RESSOURCES	465 693	450 503	99%	99%
Report des ressources affectées non utilisées	529	331	0%	0%
Reprises de provisions	2 985	2 982	1%	1%
TOTAL PRODUITS	469 207	453 817	100%	100%

En 2021, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élevaient à **357 135** milliers d'euros contre 332 755 milliers d'euros sur 2020.

Parmi celles-ci :

- **89 283** milliers d'euros ont été collectés en France et aux Emirats comprenant :

78 989 milliers d'euros de ressources de générosité du public collectées auprès des particuliers, 3 247 milliers d'euros de mécénat, 6 813 milliers d'euros de contributions financières, 187 milliers d'euros de partenariat, 33 milliers d'euros de produits solidaires issus de la boutique MSF ainsi que 14 milliers d'euros de cotisations.

Les dons et legs collectés en France et aux Emirats affectés à des programmes spécifiques représentent 3 587 milliers d'euros (3 349 milliers d'euros par MSF association et 238 milliers d'euros par la Fondation MSF) dont ceux constitutifs du « fonds d'urgence » pour 351 milliers d'euros, alloués aux activités d'urgence : COVID France (51 milliers d'euros), Haïti (50 milliers d'euros), Madagascar (200 milliers d'euros) et Yémen (50 milliers d'euros).

- **267 852** milliers d'euros ont été collectés par les sections du mouvement Médecins Sans Frontières contre 236 926 milliers d'euros en 2020. Les dons reçus des particuliers représentent 76 % des fonds collectés par les sections MSF, les 24 % restant correspondant aux dons des entreprises.

En milliers d'euros

Section		Collecte privée	2021	2020
MSF USA	Dons des particuliers		135 255	98 943
	Autres fonds privés		53 022	55 003
Ressources privées issues de la recherche de fonds			188 277	153 945
MSF Australie	Dons des particuliers		23 230	19 386
	Autres fonds privés		5 705	6 999
Ressources privées issues de la recherche de fonds			28 935	26 384
MSF Japon	Dons des particuliers		43 403	48 136
	Autres fonds privés		2 269	5 877
Ressources privées issues de la recherche de fonds			45 672	54 013
Autres MSF	Dons des particuliers		1 436	2 584
	Autres fonds privés		3 533	0
Ressources privées issues de la recherche de fonds			4 969	2 584
Total	Dons des particuliers		203 323	169 048
	Autres fonds privés		64 529	67 878
Total général			267 852	236 926

Au total, les ressources privées issues de la recherche de fonds de l'ensemble combiné s'élevaient à 357 135 milliers d'euros, dont 25% collectées en France et aux Emirats.

Les subventions et autres concours publics (également appelés financements institutionnels) correspondent aux financements obtenus auprès des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales.

En 2021, le total de ces ressources s'élève à 6 541 milliers d'euros (contre 4 571 milliers d'euros en 2020), dont 57% octroyés par le gouvernement Canadien (3 752 milliers d'euros), 23% par Unitaïd (1 513 milliers d'euros), 10% par le ANRS (654 milliers d'euros), 6% par l'ARS (395 milliers d'euros), 2% par des conseils municipaux (102 milliers d'euros) et 2% par le DPH (116 milliers d'euros).

Les autres produits de 102 017 milliers d'euros recouvrent des ressources issues des activités

liées aux missions sociales à hauteur de 90 138 milliers euros et d'autres ressources pour 11 879 milliers d'euros :

- les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent principalement aux produits des activités des deux principaux satellites de l'Association MSF avec des organisations externes au groupe MSF France (74 626 milliers d'euros de ventes de médicaments, de matériel médical et logistique générés par MSF Logistique et 1 533 milliers d'euros de prestations de consultation, recherche et formation facturés par Epicentre) et aux produits de refacturation des dépenses de missions engagées par l'Association MSF pour d'autres centres opérationnels de Médecins Sans Frontières (13 980 milliers d'euros).
- les autres ressources comprennent des autres produits d'exploitation pour 3 190 milliers d'euros générés principalement par les activités d'Epicentre, de MSF Logistique et de l'Association MSF avec d'autres sections MSF, des produits financiers incluant les intérêts et plus-values générés par les placements, les gains de change d'exploitation et financiers (3 522 milliers d'euros), d'autres activités marchandes diverses (1 247 milliers d'euros), les produits exceptionnels (786 milliers d'euros) et les produits de refacturation des coûts engagés par l'Association MSF au titre du fonctionnement d'autres sections de MSF (3 134 milliers d'euros).

Les reprises de provisions pour risques et charges et les reprises pour dépréciation des stocks s'élevaient à 2 985 milliers d'euros.

Le report de ressources affectées non utilisées correspond pour 270 milliers d'euros de dons affectés à des activités Covid portées par la Fondation MSF, pour 22 milliers d'euros au financement d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées sur les terrains d'intervention, pour 75 milliers d'euros au financement du programme 3D de la Fondation, pour 5 milliers d'euros au projet tuberculose porté par l'Association MSF et pour 157 milliers d'euros d'utilisation de dons affectés l'exercice précédent à d'autres actions spécifiques de l'Association MSF (achat d'antibiotiques à Amman, soins apportés aux victimes de l'explosion de Beyrouth).

10. Le compte d'emploi des ressources

10.1 CER 2021

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2021 est présenté conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06, en quatre parties :

- Ressources et emplois de la générosité du public de l'exercice ;
- Evolution du montant de la générosité du public non utilisée et libre d'affectation sur l'exercice ;

- Ressources et emplois de la générosité du public qui prennent la forme de contributions volontaires en nature ;
- Fonds dédiés liés à la générosité du public.

Le CER vient préciser l'utilisation de la générosité du public que le CROD a isolé dans la colonne « Dont générosité du public » du tableau des emplois et ressources de l'année.

En milliers d'euros

Emplois par destination	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales	298 145	276 517
1.1 Réalisées en France		
Actions réalisées directement	4 624	5 488
Versements à d'autres organismes agissant en France	0	9
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées directement	290 598	264 646
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	2 923	6 374
2. Frais de recherche de fonds	15 375	13 733
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	15 257	13 643
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	118	90
3. Frais de fonctionnement	9 840	9 421
TOTAL DES EMPLOIS	323 360	299 672
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 710	654
EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	26 470	24 982
TOTAL	351 540	325 308

Ressources par origine	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	14	22
1.2 Dons, legs et mécénats		
Dons manuels	73 920	71 997
Legs, donations et assurances-vie	5 069	9 464
Mécénats	3 247	5 687
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	268 863	238 021
TOTAL DES RESSOURCES	351 113	325 190
2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	427	117
DEFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	351 540	325 308
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	48 995	28 907
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	26 470	24 982
(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-2 850	-4 894
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	72 615	48 995

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales		
Réalisées en France	78	0
Réalisées à l'étranger	1 784	975
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0
TOTAL	1 862	975

RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat	0	0
Prestations en nature	1 862	975
Dons en nature	0	0
TOTAL	1 862	975

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	1 002	465
(-) Utilisation	113	117
(+) Report	1 710	654
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	2 599	1 002

Le CER rend compte de l'utilisation de la générosité du public (GP) collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui récapitule les ressources de GP disponibles en début d'exercice, celles issues du résultat de l'exercice, celles utilisées pour financer les investissements de l'année. Les désinvestissements nets d'actifs antérieurement financés par la GP, intervenus sur l'exercice, constituent un abondement du même montant des ressources de GP de l'année.

La GP collectée en excédent des dépenses de l'exercice est utilisée pour financer les investissements de l'année à hauteur de 2 850 milliers d'euros. Les ressources de générosité du public mises en réserve sur l'exercice totalisent ainsi 72 615 milliers d'euros (voir 10.1 CER 2021).

10.2 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association, la Fondation ou par les sections et bureaux étrangers du mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par le groupe MSF-France.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel international du mouvement MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constituent ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

A ces ressources s'ajoutent les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers de la générosité du public ainsi que les produits

perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple).

Ne constituent pas des ressources de la générosité du public : les gains de change et les recettes exceptionnelles. Parmi celles-ci, seuls les produits de cession d'actifs que la générosité du public a financé avec certitude lors de leur acquisition, constituent eux-mêmes des ressources de générosité du public.

10.3 Suivi des ressources collectées auprès du public

Les modalités d'application du règlement n° 2018-06 ainsi que les règles de financement des emplois mise en œuvre pour établir le CER ont été présentées à la Commission Financière du Conseil d'Administration de l'Association qui les a validées.

Le groupe MSF utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

Principes d'« utilisation directe » de la GP pour financer les emplois

- Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).
- Dans le respect de ses engagements contractuels, le groupe MSF-France alloue les ressources aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).
- Les dépenses engagées pour le compte des sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).
- La marge dégagée par les activités externes des satellites finance en priorité les frais de fonctionnement de ces satellites.

Principes d'« utilisation proportionnelle » de la GP pour financer les emplois

Les ressources de générosité du public non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité du public non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

Principe d'utilisation de la GP pour financer les investissements

Après application des principes d'utilisation directe et proportionnelle de la GP, la totalité **des ressources de générosité du public qui n'auraient pas encore été utilisées sont allouées au financement des investissements** de l'année.

Ainsi la règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de celle des emplois. Elle prévoit que la générosité du public finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres participation) vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement ne majorent pas le montant de générosité du public de l'exercice.

10.4 Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'ensemble combiné a utilisé 323 360 milliers d'euros de ressources de générosité du public sur l'exercice 2021, soit 92 % des ressources collectées auprès du public de l'année.

Au 31 décembre 2021, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées représente 2,0 mois d'activité de l'ensemble combiné et s'élève à 72 615 milliers d'euros.

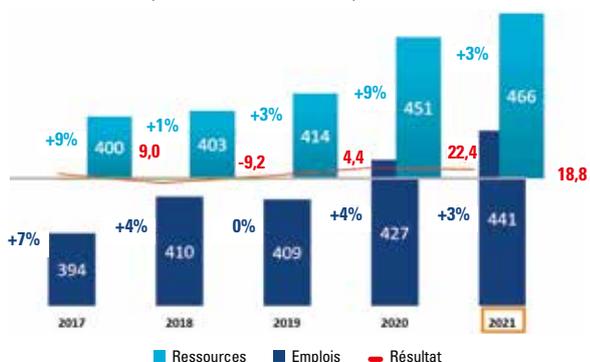
Les ressources collectées auprès du public sont utilisées sur l'année 2021 pour financer :

- 298 145 milliers d'euros de missions sociales (soit 91% des ressources de générosité du public utilisées sur l'année),
- 15 375 milliers d'euros de frais de recherche de fonds (soit 5% des ressources de générosité du public utilisées sur l'année),
- 9 840 milliers d'euros de frais de fonctionnement (soit 3% des ressources de générosité du public utilisées sur l'année),
- 2 850 milliers d'euros de travaux et d'acquisitions d'immobilisations (soit 1% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année).

Les missions sociales sont financées à hauteur de 74% par les ressources collectées auprès du public, les frais de recherche de fonds à hauteur de 94% et les frais de fonctionnement à hauteur de 48%.

Indicateurs de gestion pluriannuels

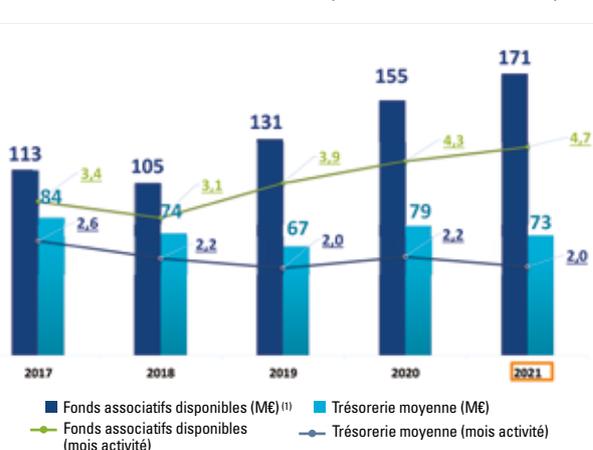
RESSOURCES, EMPLOIS ET RÉSULTATS COMBINÉS (en millions euros)



Source : Compte d'emploi annuel des ressources combiné

Les ressources sont exprimées hors reprise de provisions et hors utilisation des fonds dédiés antérieurs et les emplois sont exprimés hors dotations aux provisions et hors reports en fonds dédiés de l'exercice.

FONDS ASSOCIATIFS DISPONIBLES ET TRÉSORERIE MOYENNE (en millions d'euros)

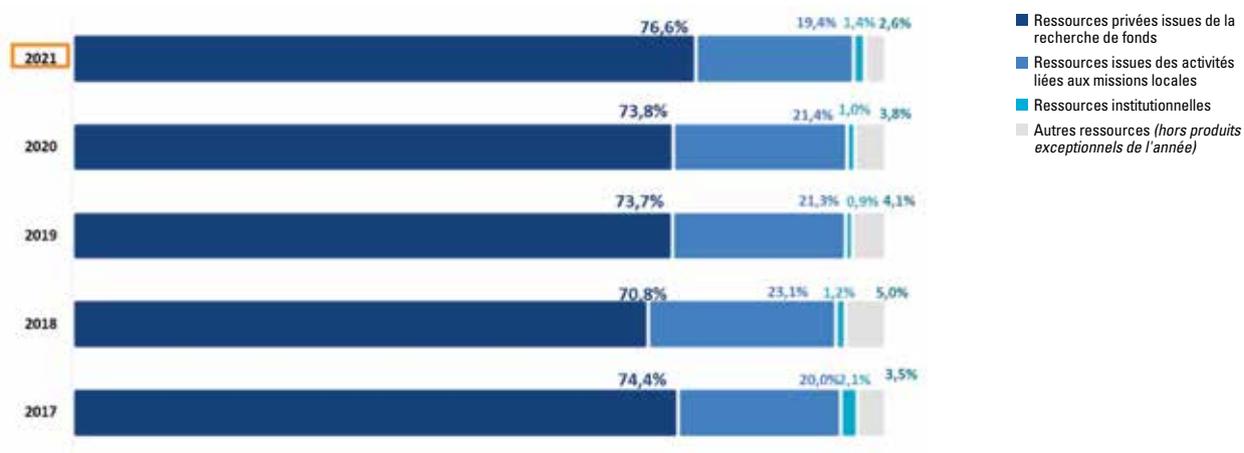


(1) Total des fonds associatifs après affectation du résultat de l'année

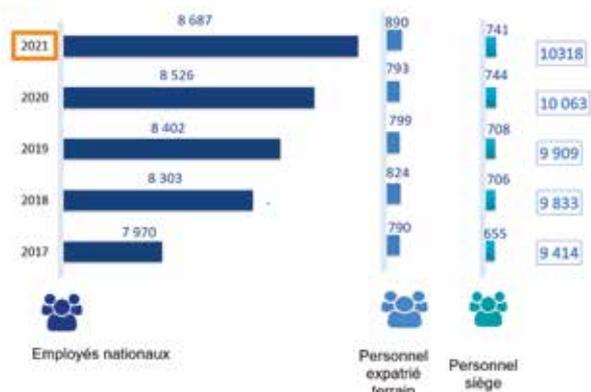
COMPOSITION DES EMPLOIS COMBINÉS (en %)



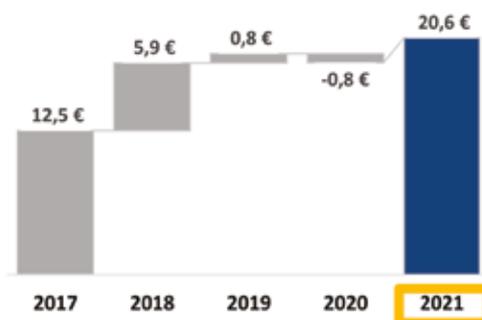
ORIGINE DES RESSOURCES COMBINÉES (en %)



EFFECTIFS ANNUELS



COÛT DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC





Organisation de MSF et gouvernance

1. Le mouvement Médecins Sans Frontières

L'association MSF constitue avec les associations américaine, australienne et japonaises de MSF le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris). OCP forme ainsi l'un des 5 centres opérationnels autour duquel est organisé le mouvement Médecins Sans Frontières.

2. Organisation et gouvernance du mouvement MSF

Médecins Sans Frontières est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Elle délivre ses secours en toute indépendance et impartialité et se réserve le droit de s'exprimer publiquement sur les situations dont ses équipes peuvent être témoins. Réunies autour d'une même Charte, les équipes de MSF sont composées de personnel médical, logistique et administratif de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement. Elles apportent leurs secours dans le respect des principes de l'action humanitaire et de l'éthique médicale.

Aujourd'hui, le mouvement international MSF compte une quarantaine de sections et bureaux de représentation dont 5 centres opérationnels et une unité opérationnelle en Afrique de l'ouest, ainsi que des organisations satellites spécialisées principalement dans la logistique, l'approvisionnement et l'épidémiologie et MSF International. Toutes les associations sont des entités juridiquement indépendantes enregistrées en conformité avec les lois du pays dans lequel elles sont établies et réunies autour d'une seule et même Charte. Sur le terrain, chaque centre opérationnel mène ses propres projets de manière indépendante, tout en assurant un échange d'information dans un souci

de cohérence. Lors d'urgences de très grande ampleur, les différents centres opérationnels qui interviennent s'efforcent de se répartir la tâche pour déployer des secours plus efficaces.

MSF International est l'association qui a pour objectif de préserver l'identité de MSF, d'apporter un soutien au mouvement en termes de coordination et d'information, et de représenter MSF auprès des institutions internationales.

Les organes de gouvernance associative du mouvement sont les suivants :

- l'Assemblée Générale Internationale (AGI) est la plus haute autorité de MSF International, en charge de préserver la mission sociale médicale et humanitaire de MSF, et de donner une orientation stratégique au Mouvement MSF. Elle délègue des tâches à un Conseil d'Administration International, qui doit lui rendre compte pour l'exécution de ces tâches.

Elle se réunit annuellement et comprend deux représentants de chaque association, deux représentants des membres individuels de MSF International, et le Président international, lui-même élu par les représentants. Chaque représentant, ainsi que le Président international, dispose d'un vote indépendant pour se prononcer sur les questions soumises à la décision de l'Assemblée.

- Le Conseil d'Administration International (CAI) comprend 12 membres ayant un droit de vote, et un trésorier coopté sans droit de vote :
 - le Président international,
 - cinq représentants nommés par les Centres Opérationnels (un par centre opérationnel),
 - six membres (le nombre de représentants des centres opérationnels plus un) élus par l'Assemblée Générale Internationale.

Le Secrétaire général assiste aux réunions du Conseil d'Administration en tant que secrétaire sans droit de vote.

Le Conseil d'Administration se réunit généralement huit fois par an ou aussi souvent que ses responsabilités l'exigent.

Le Conseil d'Administration International peut être directif, mais il a pour vocation de jouer un rôle d'orientation; il rend compte de la mise en œuvre des décisions, et facilite l'accord au sein du mouvement en temps utile. Le CAI est notamment mandaté pour résoudre les problèmes au sein du mouvement MSF, ouvrir et fermer des entités exécutives, émettre des recommandations pour l'Assemblée Générale Internationale.

- Les plateformes de gouvernance exécutive sont les suivantes :
 - Le Bureau International, qui abrite le secrétariat de MSF International, est en charge de coordonner les exécutifs dans le mouvement, d'assurer un soutien en terme de circulation de l'information, de représenter MSF à l'extérieur et de mettre en œuvre des initiatives et projets internationaux selon les besoins. Son siège est à Genève et son personnel est réparti dans toutes les sections MSF,
 - L'ExCom (Comité Exécutif) est une formation regroupant les directeurs généraux des sections. Il est responsable devant le CAI de la mise en œuvre des politiques définies et constitue un espace de réflexion et de conseil sur des questions opérationnelles stratégiques. Se réunissent, selon les sujets à l'ordre du jour, le Full Excom (composé de tous les directeurs généraux des sections MSF, du secrétaire médical international et du secrétaire général), ou le Core ExCom (composé des directeurs généraux des cinq centres opérationnels, du secrétaire médical international, de deux autres directeurs généraux élus par le Full ExCom et du secrétaire général),
- Les plateformes internationales thématiques : Opérations, Médical, Communication, Collecte de fonds, Finances, Ressources Humaines, Logistique, Systèmes d'Information.

Les associations non opérationnelles poursuivent des activités de collecte de fonds, de communica-

tion et de recrutement. Elles participent également à la définition et à la mise en œuvre des opérations sous la responsabilité d'un des cinq centres opérationnels au sein de partenariats privilégiés. Ainsi le projet opérationnel mis en œuvre par le centre opérationnel parisien est conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apportent les ressources humaines, financières ou techniques nécessaires à sa réalisation. Les liens entre ces quatre sections, partenaires du groupe opérationnel de Paris (OCP), ont été formalisés par un accord entre leurs conseils d'administration et par la création d'un Comité de Groupe (« Group Committee ») dans lequel chacun d'entre eux est représenté. Ce comité est en charge de la validation et du suivi des plans stratégique et annuel, de la mission sociale du groupe ainsi que du budget opérationnel.

Les échanges entre les sections (projets internationaux, ressources humaines, collecte de fonds...) occasionnent de nombreux flux financiers qui biaisent la lecture des comptes nationaux. Depuis de nombreuses années déjà, alors qu'aucun texte de loi ne l'exige, les comptes internationaux de Médecins Sans Frontières sont combinés, certifiés et présentés chaque année dans le rapport d'activité international. Cette combinaison, établie selon des standards "Swiss GAAP" et adaptés à une organisation sans but lucratif, a le même objectif de présentation d'une image fidèle de l'emploi des fonds, après élimination des flux financiers internes. Le rapport financier international est disponible sur le site internet international de MSF (www.msf.org).

2 Autres activités du mouvement MSF

Médecins Sans Frontières a lancé en 1999 la Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Son but est d'améliorer l'accès à des traitements, à des outils diagnostics et à des vaccins de qualité répondant aux besoins des patients sur ses terrains d'intervention. Elle encourage d'autres formes de financement de la recherche médicale dont les objectifs seraient définis en fonction des besoins les plus importants et non plus en fonction d'une logique de marché. Conjugée à d'autres organisations internationales, son action a rendue

possible la baisse des prix et l'importation de molécules génériques. La CAME est financée par l'ensemble des sections du mouvement MSF.

Poursuivant le même objectif d'amélioration de l'accès aux traitements, Médecins Sans Frontières a lancé en 2002, avec l'appui de partenaires internationaux¹, une nouvelle initiative visant à favoriser la recherche et le développement de nouveaux médicaments permettant de traiter les patients atteints par les maladies les plus négligées.

Cette initiative a donné lieu à la création d'une fondation de droit suisse, DNDi (« Drugs for Neglected Diseases initiative »). Le mouvement MSF est l'un des membres du Conseil d'Administration de DNDi et soutient financièrement le développement de cette initiative.

Le mouvement international MSF en chiffres au 31 décembre 2021

En milliers d'euros	2021		2020	
Fonds privés	1 885,6	97%	1 848,1	97%
Fonds institutionnels	28,7	1%	26,5	1%
Autres recettes	21,32	1%	31,6	2%
TOTAL PRODUITS	1 935,6	100%	1 906,1	100%
Opérations	1 148,5	80%	1 080,7	80%
Support des opérations	215,7	15%	203,2	15%
Témoignage	43,4	3%	42,6	3%
Autres activités humanitaires	26,4	2%	26,2	2%
Total Mission Sociale	1 434,1	80%	1 352,6	80%
Recherche de fonds	269,8	15%	249,6	15%
Fonctionnement	78,9	4%	78,6	5%
TOTAL CHARGES	1 782,8	100%	1 680,8	100%
Déficit des activités	152,9		225,3	
Résultat exceptionnel	-5,4		-11,6	
Profits et pertes nets sur change	17,5		-21,6	
RESULTAT	169,3		192,1	

En milliers d'euros	2021	2020
Actifs long terme	371,6	328,6
Actifs court terme	336,2	303,3
Trésorerie et valeurs assimilables	1 027,5	827,6
TOTAL ACTIF	1 735,4	1 459,4
Fonds affectés non dépensés	41,6	32,7
Fonds non affectés	1 246,1	1 054,8
Autres fonds propres	56,9	48,4
Total Fonds associatifs	1 344,7	1 135,9
Autres passifs	390,7	323,6
TOTAL PASSIF	1 735,4	1 459,4

¹ L'Institut Pasteur, Médecins Sans Frontières et quatre instituts de recherche du secteur public des pays à forte prévalence endémique : la Fondation Oswaldo Cruz/Farmanguinhos au Brésil, ICMR (Indian Council for Medical Research) en Inde, KEMRI (Kenya Medical Research Institute) au Kenya, le Ministère de la Santé de Malaisie, avec le soutien du programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR).

A propos de ce rapport

Ce rapport a été réalisé grâce au concours de nombreux intervenants que nous remercions pour leur collaboration.

Il est disponible sur www.msf.fr et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Photos

Nous remercions Fatoumata Tioye Coulibaly, Mohamed Dayfour, Solen Mourlon, Adrienne Surprenant et iAko M. Randrianarivelo pour le prêt des photographies qui illustrent ce rapport.

Conception et réalisation graphique

Sophie De Vrée

